

2023

Rapport annuel



Mgéfi
groupe matmut

Sommaire



Edito

Bruno Caron
Président de la Mgéfi



Dans le précédent éditorial, l'année 2022 était qualifiée comme étant celle du changement. Fort logiquement, 2023 aura bien été l'année des transformations.

Le plan stratégique Magellan, voté en 2020, porte sur une vision prospective à 2024, l'année 2023 étant celle de la mise en œuvre opérationnelle de la stratégie conçue. Ces mouvements d'ampleur s'inscrivent dans le calendrier de la Protection Sociale Complémentaire (PSC) de la Fonction publique, et précisément dans celui des ministères économiques et financiers. La mise en œuvre de la PSC fait entrer les mutuelles couvrant des fonctionnaires d'État dans une nouvelle dynamique structurelle, par extension/modification des marchés communément appelés affinitaires.

C'est ainsi que la Mgéfi s'est organisée pour assurer positivement le changement. L'adhésion à la Société de Groupe d'Assurance Mutualiste (SGAM) MATMUT, à compter du 1er janvier 2023, a permis de démarrer nos importants travaux de transformation en partageant la conception et la mise en œuvre de la construction d'un nouvel outil de gestion, commun aux deux mutuelles santé que sont Ociane Matmut et Mgéfi.

La transformation de l'entreprise et la continuité de la qualité de services aux adhérents ont été les deux guides de la Direction Générale durant tout 2023. Les principaux impacts ont porté sur la réorganisation des services avec de nouvelles arrivées et le redécoupage des Directions, sur l'intégration des nouveaux métiers, sur la modification des outils et l'accentuation de la digitalisation.

Parallèlement, toujours en application du plan Magellan, l'extension du champ de mutualisation vers les trois versants de la Fonction publique a été lancée. L'offre VicTerria Santé créée début 2023 est proposée depuis juillet aux agents de la Fonction publique territoriale. Dans le même temps, la politique partenariale a été étendue aux structures des métiers du collectif. L'accord de distribution d'une offre santé conçue avec la Mgéfi par AIO Santé, association spécialiste de l'approche en santé du monde territorial, a été signé lors de l'assemblée générale (AG) de notre mutuelle le 29 juin 2023. Cette année, avec d'autres partenaires gestionnaires, la Mgéfi a aussi remporté 3 marchés en collectif.

Ces évolutions sont permises par une assise économique de bon niveau de la mutuelle. Les fondamentaux économiques sont de bonne tenue ; le taux de frais généraux reste stable à 14,33%, malgré les importantes dépenses d'investissements réalisées, et la couverture du ratio de solvabilité a augmenté pour atteindre un taux supérieur à 230%. Ces bons chiffres ont permis de redistribuer plus de 85% des cotisations aux adhérents, tout en préservant les fonds propres de la mutuelle en augmentation, avec deux faits majeurs que sont l'émission d'une dette subordonnée de 9 M€ souscrite par la MASFIP

et la prise de participation dans Matmut Vie pour 15 M€. Ces mouvements sont significatifs d'un fort ancrage entre structures.

Ces bons résultats et cette maîtrise financière sont pourtant réalisés dans un fort contexte inflationniste des frais de gestion et des coûts relatifs aux remboursements de santé. Toutefois, la Mgéfi a contenu ses augmentations de cotisations à hauteur de 2,1% en moyenne générale pour 2023 alors que la moyenne appliquée par les complémentaires santé était de 4,7 à 5%. Avec ces hausses modérées et malgré les dépenses importantes de transformation, le résultat de l'année 2023 est de l'ordre de 2,9 M€, soit 1,1% des cotisations.

Les évolutions de la mutuelle concernent également la gouvernance avec cette perspective d'ouverture aux 3 versants de la Fonction publique, de la PSC et de la maîtrise des frais de gestion. Ces points ont été abordés avec les délégués lors de l'AG de Nîmes en juin 2023. Des travaux de projection sont menés pour envisager la meilleure représentation possible dans la gouvernance des populations couvertes en santé individuelle et en collectif obligatoire. Cela prend en compte également le besoin croissant de la prévention et de l'accompagnement social. Une table ronde sur l'activité physique et le bien-être a été organisée le 20 janvier 2023, avec notamment les interventions du Secrétariat général du MEFSIN et celle de Madame Valérie Fourneyron ancienne Ministre des Sports. Un colloque s'est également tenu le 20 novembre au sujet de l'accompagnement des agents en arrêt d'activité, toujours avec la participation du Secrétariat général du MEFSIN et des médecins de prévention de différents ministères, ainsi que de la MASFIP.

Bien entendu, ces nouvelles voies doivent être soutenues, promues et valorisées par une communication adaptée. C'est en ce sens qu'une nouvelle structuration de la communication a été effectuée par la création opérationnelle d'une direction de la communication et des affaires publiques, elle vient renforcer les moyens et objectifs souhaités par la gouvernance.

L'année 2023 a donc été une année dense en actions et transformations, fidèle au plan stratégique et dans les temps impartis pour répondre aux différents défis, issus principalement des évolutions réglementaires des couvertures santé et prévoyance. 2024 continuera le chemin ouvert par les années précédentes et confirmera la volonté de pérenniser le lien fort entretenu par la Mgéfi avec ses populations couvertes par un accompagnement constant et de qualité, en réponse aux attentes des adhérents et en demeurant accessible à tous.

Bien à vous,

Bruno Caron, président de la Mgéfi

1

Engagements institutionnels

Chiffres clés 2023

Administrateurs élus :

29

Délégués élus :

182

Militants :

1 212

Collaborateurs :

202



Taux de satisfaction adhérents :
90 %

Personnes protégées :

316 132

Personnes couvertes par un contrat collectif :

2 190



Adhérents individuels :

259 492

Ayants droit :

54 450

Taux de redistribution : 85,6 %

Frais de gestion en santé individuelle :
13,81 %

Source : Enquête BVA, réalisée en 2023

Faits marquants 2023

1 Engagements institutionnels

Janvier

- Conférence « Activité physique et bien-être » dans le cadre de « Mgéfi prévention 2023 »
- Affiliation de la Mgéfi à la SGAM Matmut
- Présentation du nouveau logo de la Mgéfi

Avril

- Conférence de presse Matmut

Juillet

- Lancement de l'offre VicTerria Santé à destination de la Fonction publique territoriale

Octobre

- Assemblée générale de la FNMF
- Course des drapeaux à Bercy pour célébrer les Jeux de Paris

Décembre

- La Mgéfi remporte trois appels d'offre : l'EPAF (Association Education plein air et finances), le Centre régional de coordination des dépistages des cancers en Ile-de-France (CRCDC-IDF) et le Samu Social de Paris.

Mars

- Assemblées départementales des adhérents (ADA) jusqu'en juin

Juin

- Assemblée générale de la Mgéfi à Nîmes
- Signature des partenariats AIO et « Toutes en cabine »
- Cross de Bercy

Septembre

- La Mgéfi participe à l'événement « Bercy vert » en organisant une collecte de lunettes au sein du ministère pour l'association EZCO.
- Le nageur Mgéfi Ugo Didier participe à la master-class « Demain le sport », en partenariat avec la Matmut

Novembre

- « Gestion et accompagnement des agents publics en arrêt maladie », le premier colloque de la Mgéfi

Éléments financiers

Synthèses des éléments financiers

Cette année a été marquée par :

L'affiliation à la SGAM Matmut au 1^{er} janvier 2023

Affiliée au 1^{er} janvier 2023, suite à la décision de l'Assemblée générale des 28 et 29 juin 2022, la Mgéfi a versé, le lendemain, sa contribution au fonds d'établissement de la SGAM Matmut de 250 000 € et bénéficie désormais de l'environnement du groupe prudentiel pour assurer sa stratégie autour du ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique et plus largement de la Fonction publique dans le cadre de la protection sociale complémentaire des fonctionnaires (PSC).

La prise de participation dans Matmut Vie à hauteur de 15 M€

Matmut Vie a décidé de procéder à une augmentation de capital en numéraire avec pour objectif de soutenir ses fonds propres dans le cadre du déploiement d'une nouvelle offre prévoyance. L'opération se traduit par un versement de 60 007 500 euros pour l'ensemble des candidats souscripteurs. La Mgéfi, souhaitant s'inscrire dans le développement de l'activité prévoyance à l'échelle du groupe, a donc décidé de soutenir les ambitions du groupe et souscrire à cette augmentation de capital. Elle détient désormais 6,8 % du capital de Matmut Vie après le versement, en juin 2023, de 15 001 875 €.

L'émission d'une dette subordonnée à hauteur de 9 M€ pour optimiser la structure des fonds propres

La Mgéfi a émis, en septembre 2023, des obligations subordonnées à durée indéterminée à hauteur de 9 M€ afin d'obtenir des marges de manœuvre financière supplémentaires et financer le besoin de marge de solvabilité (capital de solvabilité requis SCR et de minimum de capital requis MCR).

La Mutuelle d'Action Sociale des Finances Publiques (MASFIP) souhaitant accompagner la Mgéfi dans son développement est l'unique souscripteur de la dette émise.

Les intérêts seront calculés sur le montant nominal des titres au taux d'intérêt annuel composé d'un indice OAT 10 ans publié par la Banque de France majoré de 50 points de base. Toutefois, le taux ne pourra être supérieur à l'une des limites suivantes : la moyenne annuelle des taux effectifs moyens pratiqués par les établissements de crédit et les sociétés de financement pour des prêts à taux variable aux entreprises, d'une durée initiale de 2 ans et un taux de 4 %.

Le renforcement des provisions en assurance de la protection du revenu

La Mgéfi a procédé au cours de l'exercice 2023 à la construction de nouvelles tables de passage et de maintien du risque incapacité. Au global, les provisions augmentent de 6,7 M€.

La création d'une nouvelle offre individuelle à destination de la Fonction publique territoriale

La Mgéfi a créé, en 2023, une nouvelle offre santé labellisée à destination des agents de la fonction publique territoriale, VicTerria Santé. Celle-ci tient compte des spécificités de ce marché et respecte le cadre réglementaire prévu par le Décret n°2021-1474 du 8 novembre 2021 relatif à la participation des collectivités territoriales et de leurs établissements publics au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents. Cette offre labelisée répond à la possibilité, pour la fonction publique territoriale, de conserver les modalités de couvertures actuelles en alternative à la mise en place des contrats collectifs obligatoires.

L'offre VicTerria Santé propose 4 niveaux de prestations adaptées et complétées de modérations visant à garantir un positionnement du prix attractif sous réserve de renoncer à certaines prestations dites de confort.

Elle a été mise en distribution, au cours du mois de juillet 2023. Il s'agit d'une offre totalement digitale, exposée sur un premier comparateur en ligne en octobre, et soutenue par le réseau commercial de la Matmut et celui de la Mgéfi.

La signature d'un partenariat avec AIO Santé

En application d'une convention partenariale, AIO Santé distribue l'offre AIO Moderato (pendant de VicTerria Santé) depuis courant octobre 2023 par les moyens digitaux et le réseau de distribution de l'association.

Le développement sur le versant de la Fonction publique territoriale en collectif

La Mgéfi s'est organisée, pour répondre à des appels d'offres sur la Fonction publique territoriale ou des établissements publics.

L'ambition est progressive. La mutuelle a répondu, en 2023, à plusieurs appels d'offres et en a remporté trois, à effet 2024 : l'association Education Plein Air et Finances (EPAF) qui propose des prestations de vacances à des prix subventionnés aux agents actifs et retraités, le Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers d'Ile-de-France (CRCDC) et enfin le Samu social de Paris.

La Mgéfi se prépare à la PSC

Depuis la signature de l'accord interministériel sur la mise en place d'un contrat collectif obligatoire en santé pour les agents en activité, le 26 janvier 2022 et celui facultatif sur le volet prévoyance, le 20 octobre dernier, la Mutuelle se prépare avec pour objectif principal de remporter l'appel d'offres du ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté Industrielle et Numérique.

Dans le cadre de son affiliation à la SGAM Matmut, la Mgéfi a décidé de construire un outil de gestion santé, commun à la mutuelle Océane Matmut, autour de la solution Owlink de l'éditeur Tessi et de capitaliser sur les savoir-faire digitaux du groupe pour les frontaux digitaux (extranets et application mobile).

Des bascules de charges entre l'Assurance Maladie Obligatoire et l'Assurance Maladie Complémentaire

La baisse, au 15 octobre 2023, du remboursement des soins dentaires par l'Assurance Maladie, passant de 70 % à 60 %, induit mécaniquement une hausse des remboursements des organismes complémentaires. Parallèlement, la nouvelle convention des chirurgiens-dentistes, signée le 21 juillet 2023, va entraîner une augmentation des tarifs de certains soins à partir du 1er janvier 2024. À cette charge supplémentaire vient s'ajouter l'augmentation du tarif de consultation de la médecine générale qui est passé de 25 euros à 26,5 euros au 1er novembre, la dérive technique des prestations avec un vieillissement de la population et un recours croissant aux soins ainsi que l'extension probable en 2024 du 100 % santé aux prothèses capillaires, aux fauteuils roulants et probablement à l'orthodontie. Dans ce contexte, la mutuelle a été contrainte de demander une évolution exceptionnelle au ministère des cotisations, dans les conditions de l'article I9 du décret n° 2007-1373 du 19 septembre 2017, afin de préserver ses équilibres financiers. Elle augmente les tarifs des offres référencées au 1^{er} janvier 2024 de 5 % alors que sur le marché, la hausse attendue est de l'ordre de 8 à 12,5 %.

Le développement des compétences avec l'attraction de nouveaux talents

La Mgéfi, pour faire face à sa transformation, a renforcé ses compétences en créant 2 nouvelles directions :

- La direction prévention, services et RSE
- La direction de la communication et des affaires publiques

Elle a, de plus, augmenté ses savoir-faire en data, droit des contrats collectifs et marchés publics, développement collectif, RH/Gestion des Emplois et Parcours professionnels (GEPP).



Les chiffres détaillés de l'exercice 2023

313 942 personnes protégées en santé individuelle contre 314 504 au 31 décembre dernier, soit une diminution de 0,18 % et 562 personnes.

219 530 membres participants directs (MPD) au 31 décembre 2023 contre 219 516 en 2022.

39 962 membres participants associés (MPA) contre 42 193 en 2022.

54 450 ayants droit (AD) contre 52 795 en 2022.

2 190 personnes protégées en contrat collectif contre 12 661 au 31 décembre 2022, soit une diminution de près de 83 % et 10 471 personnes. (En raison de la fin du contrat collectif des CCI).

Au total, **316 132 personnes protégées** par la Mgéfi en contrat individuel et collectif avec une diminution de 3,4 % par rapport à 2022.

52,39 % de retraités parmi les membres participants directs (51,74 % en 2022). Il y a aujourd'hui 1,10 retraité pour 1 actif à la Mgéfi. La moyenne d'âge des membres participants directs est à 62 ans tandis que celle des membres participants associés est de 58 ans et celle des ayants droit de 13 ans. Toutes catégories confondues, la moyenne d'âge est de 53 ans.

255 139 826 € de cotisations ont été comptabilisées en 2023, à savoir 232 897 648 € au titre de la couverture du risque « frais médicaux » et 22 242 178 € au titre de celle relative à la « protection du revenu ». Ce chiffre est à mettre en parallèle avec le montant des prestations chargées de l'exercice, soit 236 460 030 € (206 627 886 € en lob ⁽¹⁾ et 29 832 144 € en lob ⁽²⁾). La marge ainsi dégagée (18 679 796 €) est inférieure à celle de 2022 (24 154 657 €).

200 363 240 € de prestations santé versées au titre des choix de garantie statutaire, des dix contrats collectifs et des bénéficiaires de la CSS et CSS-P, dont 2 043 224 € enregistrés sur l'exercice au titre de la contribution pour la mise en œuvre du forfait médecin traitant.

22 421 760 € de prestations (montant net de recouvrement) au titre de la couverture « **maintien de salaire** ». Cette dernière est composée de la garantie, en inclusion, indemnité pour perte de traitements et salaires (IPTS) pour un montant de 17 236 907 € et de la garantie facultative INDEMUEO pour un total de 5 184 853 €.

7 026 adhérents ont bénéficié de prestations IPTS pour une population moyenne 2023 de 104 709 personnes, soit un taux d'incidence de 6,71 %.

1 803 adhérents ont bénéficié de prestations dans le cadre du contrat INDEMUEO pour une population moyenne 2023 de 14 901 personnes, soit un taux d'incidence de 12,1 %.

Le rapport prestations / cotisations (P/C) ressort à 92,7 % en 2023 contre 90,6 % en 2022. Il est égal au rapport entre les prestations corrigées des variations de provisions techniques, augmentées des frais de liquidation et les cotisations nettes.

Le montant collecté de la Taxe sur la Solidarité Additionnelle (TSA) s'élève à 32 503 296 €.

Le résultat technique est excédentaire de 326 314 €.

Le résultat de l'exercice s'établit à 2 857 583 €.



⁽¹⁾Lob 1 : line of business 1, ligne d'activité « frais médicaux » - ⁽²⁾Lob 2 : line of business 2, ligne d'activité « perte de revenus »

Bilan 2023

Actif	31/12/22	31/12/23	Passif	31/12/22	31/12/23
Actifs Incorporels	13 467 289,36	11 617 869,97	Fonds propres mutualistes et réserves	177 561 330,12	180 418 913,19
Placements	224 492 117,20	218 959 105,64	Provisions techniques	43 962 389,00	50 119 885,00
Part des cessionnaires, rétrocessionnaires dans les provisions techniques	16 701,90	0	Provisions pour Risques et Charges	3 523 051,00	4 152 339,00
Créances	20 754 865,93	19 867 736,73	Autres dettes	35 337 721,64	36 178 644,04
Autres actifs	538 065,80	27 501 514,97	Compte de régularisation passif	659 410,00	663 412,36
Compte de régularisation actif	1 774 861,57	2 586 966,28	Passifs subordonnés	0	9 000 000
TOTAL ACTIF	261 043 901,76	280 533 193,59	TOTAL PASSIF	261 043 901,76	280 533 193,59

Compte de résultat technique de 2023

1 Engagements institutionnels

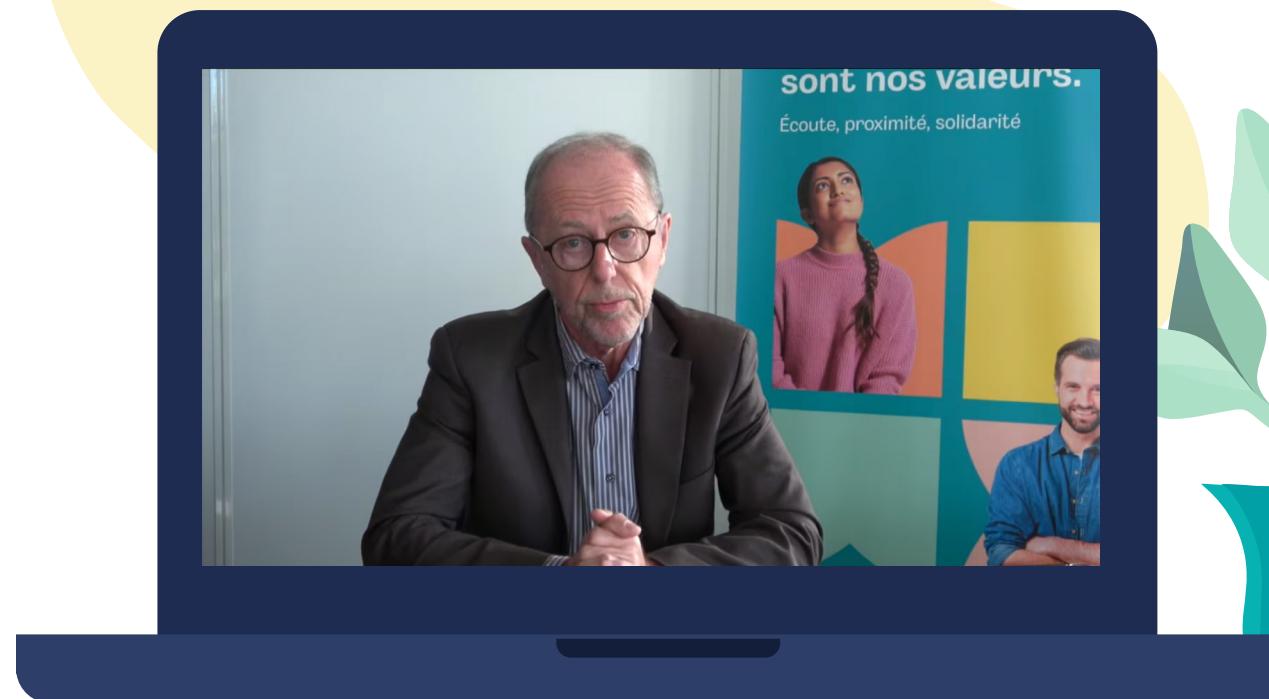
	Opérations brutes	Opérations données en substitution	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes année N (2023)	Opérations nettes année N-I (2022)
				(A)	(B)
D1 Cotisations acquises (D1a - D1b)	255 139 825,71	0,00	0,00	255 139 825,71	256 558 599,78
D1a Cotisations	255 139 825,71			255 139 825,71	256 558 599,78
D1b Charge des provisions pour cotisations non acquises				0,00	0,00
D2 Produits des placements alloués du compte non TECHNIQUE	1 052 649,00			1 052 649,00	499 467,00
D3 Autres produits TECHNIQUES	15 150 811,12			15 150 811,12	12 537 383,36
D4 Charge des prestations (D4a + D4b)	236 454 474,30	0,00	- 5 555,42	236 460 029,72	232 403 942,72
D4a Prestations et frais payés	230 296 978,30		1146,48	230 285 831,82	233 969 656,70
D4b Charge des provisions pour prestations à payer	6 157 496,00		- 16 701,90	6 174 197,90	- 1565 713,98
D5 Charges des autres provisions TECHNIQUES	0,00			0,00	0,00
D6 Participation aux résultats	0,00			0,00	200,00
D7 Frais d'acquisition et d'administration (D7a + D7b - D7c)	22 173 361,24	0,00	0,00	22 173 361,24	20 451 520,75
D7a Frais d'acquisition	7 174 519,20			7 174 519,20	5 559 733,32
D7b Frais d'administration	14 998 842,04			14 998 842,04	14 944 337,36
D7c Comm.reçues des réassureurs et des garants en substitution				0,00	52 549,93
D8 Autres charges TECHNIQUES	12 383 580,70			12 383 580,70	15 219 441,89
D9 Variation de la provision pour égalisation				0,00	0,00
Résultat TECHNIQUE des opérations Non-vie (D1 + D 2 + D3 - D4 -D5 - D6 - D7 - D8 - D9)	331 869,59	0,00	5 555,42	326 314,17	1 520 344,78

Compte de résultat non technique de 2023

	N (2023)	N-I (2022)
F1 Résultat TECHNIQUE des opérations Non-vie	326 314,17	1 520 344,78
F2 Résultat TECHNIQUE des opérations Vie	0,00	0,00
F3 Produits des placements (F3a + F3b + F3c)	5 811 413,47	3 264 559,79
F3a Revenus des placements	2 697 721,51	2 077 861,70
F3b Autres produits des placements	211 185,76	309 395,00
F3c Profits provenant de la réalisation des placements	2 902 506,20	877 303,09
F4 Produits des placements alloués du compte TECHNIQUE vie		
F5 Charges des placements (F5a + F5b + F5c)	882 283,39	706 967,87
F5a Frais de gestion interne et externe des placements et des frais financiers	371 881,32	387 581,40
F5b Autres charges des placements	415 707,73	315 815,78
F5c Pertes provenant de la réalisation des placements	94 694,34	3 570,69
F6 Produit des placements transférés au compte TECHNIQUE non-vie	1 052 649,00	499 467,00
F7 Autres produits non TECHNIQUES	0,00	0,00
F8 Autres charges non TECHNIQUES (F8a + F8b)	0,00	0,00
F8a Charges à caractère social		
F8b Autres charges non TECHNIQUES		
F9 Résultat exceptionnel (F9a - F9b)	- 82 538,18	- 3 205 492,10
F9a Produits exceptionnels	1 708 06,47	575 491,89
F9b Charges exceptionnelles	1 790 594,65	3 780 983,99
F10 Participation des salariés		
F11 Impôts sur le résultat	1 262 674,00	
F12 Résultat de l'exercice (F1 + F2 + F3 + F4 - F5 - F6 + F7 - F8 + F9 - F10 - F11)	2 857 583,07	372 977,60



« Une année de lancement d'une transformation totale de l'entreprise »



« Cette arrivée de la Protection sociale complémentaire est plutôt dynamisante pour la Mgéfi dans le sens où la transformation d'une entreprise est un sujet profond, majeur en terme de réussite et de timing ». Bruno Caron, président de la Mgéfi, revient sur les transformations opérées par la Mgéfi en 2023 pour répondre aux enjeux dictés par la réforme de la Protection sociale complémentaire (PSC) des fonctionnaires.



La Mgéfi rejoint le groupe Matmut

Le 28 juin 2022, l'adhésion de la Mgéfi à la SGAM

Matmut était approuvée lors de l'Assemblée générale de la mutuelle. Rapprochement qui, depuis le 1^{er} janvier 2023, est désormais effectif, ouvrant de nouvelles perspectives, notamment à l'aube de la mise en place de la réforme de la Protection sociale complémentaire (PSC) des fonctionnaires.

C'est officiel, la Mgéfi devient le pôle Fonction publique de groupe Matmut. Cela constitue une opportunité forte de développement pour la Mgéfi et s'inscrit dans la stratégie du groupe Matmut de se positionner sur le marché de la protection sociale des agents publics en s'appuyant sur notre savoir-faire et notre expérience.

Pourquoi cette affiliation ?

« La réforme de la PSC a eu un véritable effet d'accélération. Cette réforme a conduit notre conseil d'administration à se demander s'il fallait consacrer toutes nos forces à l'ambition groupe (Ndlr : VYV) ou au propre devenir de notre mutuelle » explique Bruno Caron, président de la Mgéfi.

Pour rappel, la réforme de la PSC des fonctionnaires a vocation d'améliorer la protection sociale des agents publics. Elle prévoit notamment dans l'accord signé en janvier 2022 sur le volet santé, la mise en place d'un contrat collectif à adhésion obligatoire pour tous les agents de la Fonction publique d'État, pris en charge par l'employeur à hauteur de 50%.

En intégrant la SGAM Matmut, la Mgéfi devient la clé de voûte de la Fonction publique au sein du groupe et pourra dorénavant bénéficier de la notoriété du groupe, de sa solidité et sera mieux outillée pour se positionner dans la nouvelle dimension des appels d'offres publics, initiée par la PSC. L'objectif prioritaire étant de remporter l'appel d'offre sur son ministère affinitaire (ministère de l'Économie, des Finances et de la souveraineté industrielle et numérique). L'ambition de la Mgéfi est ainsi de devenir un acteur de référence sur le marché de la protection sociale des fonctionnaires en santé et en prévoyance.

Ce rapprochement entre ces deux acteurs engagés de l'économie sociale et solidaire, ouvre aussi la voie à des trajectoires de coopération, de mutualisation, pour permettre de continuer à offrir aux adhérents les prestations les plus responsables et au meilleur prix.

« Notre partenariat s'inscrit dans une logique gagnant-gagnant et dans la volonté de réussir ensemble. Et nous entrons finalement dans un projet "transformant" pour la Mgéfi, mais aussi pour certaines activités de la Matmut qui vont apporter leur soutien aux projets de la mutuelle. » Christian Pasquetti, directeur général de la Mgéfi.

« Ce projet ambitieux permet de répondre aux besoins des adhérents et à l'échéance PSC. Grâce à cette affiliation, la Matmut couvre la Fonction publique, dans sa stratégie à 360°, et la Mgéfi rejoint un groupe prudentiel et bénéficie de son environnement pour asseoir sa stratégie autour du ministère de l'Économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique et plus largement de la Fonction publique. » Bruno Caron, président de la Mgéfi.

« Nous sommes très heureux d'intégrer la Mgéfi au sein de la SGAM Matmut. Ce rapprochement a énormément de sens. Tout d'abord parce que nous partageons des valeurs communes de solidarité, d'équité et de proximité, mais aussi un même modèle mutualiste. De plus, nous sommes tous gagnants en termes de parts de marché. » Christophe Bourret, président du groupe Matmut.

Un nouveau logo

Amorcée depuis le 1^{er} janvier 2023, cette affiliation a notamment pris vie avec l'apparition du nouveau logo de la Mgéfi, symbole du rapprochement entre les deux entités, mais aussi d'un horizon plein de promesses.



Arrêt maladie des agents publics : la Mgéfi organise un colloque

Le 20 novembre 2023, la Mgéfi organisait son premier colloque sur le thème "Gestion et accompagnement des agents publics en arrêt maladie : constats et perspectives 2024". Plus de 80 personnes ont répondu présentes pour écouter les neuf intervenants de la Fonction publique d'État et territoriale, experts en ressources humaines, en médecine du travail, en prévention et en accompagnement mutualiste social.

À cette occasion, les résultats d'une enquête Viavoice menée en octobre 2023, commandée par la Mgéfi et portant sur la prévoyance des fonctionnaires actifs et retraités, a été présentée.

Pourquoi la Mgéfi a-t-elle organisé ce colloque ?

Mutuelle spécialiste de la Fonction publique, la Mgéfi a construit une relation de grande proximité fondée sur la confiance avec les agents publics et l'excellence opérationnelle. Elle a souhaité réunir acteurs et experts du sujet pour échanger sur leur protection sociale dans le but d'informer et d'accompagner les agents publics au plus près de leurs attentes et de leurs besoins.

Au programme :

- Présentation de la problématique et de ses défis pour la Fonction publique par Bruno Caron, président de la Mgéfi et Guillaume Aujaleu, sous-directeur des politiques sociales et des conditions de travail du secrétariat général des ministères économiques et financiers.
- Intervention d'Arnaud Zegierman et Elise Cathala de Viavoice, pour présenter les résultats du sondage sur l'état des lieux des attentes des fonctionnaires en matière de prévoyance.
- Des tables rondes d'échanges sur les solutions pour gérer et encadrer en amont, pendant et en aval l'arrêt maladie dans l'intérêt de l'agent comme de l'employeur.

L'information de l'agent est au cœur du sujet, et invite les acteurs à amplifier la démarche de « l'aller vers » pour limiter les conséquences anxiogènes durant la période de l'arrêt maladie et anticiper la mise en place de solutions pour faire face aux imprévus de la vie. *"Une coordination des acteurs au cœur de la protection des fonctionnaires (organismes de santé et prévoyance, Assurance Maladie et ministère employeur) est essentielle"*, comme indiquait Bruno Caron lors de la clôture de ce colloque.

Découvrez, en images, les temps forts de cet événement en cliquant sur cette vidéo :



2

Engagements
militants



Une 26^e Assemblée générale tournée vers les nouveaux défis de la Mgéfi

Les délégués se sont donnés rendez-vous à Nîmes les 28 et 29 juin dans le cadre de la 26^e Assemblée générale de la Mgéfi. L'occasion de voter, mais aussi d'échanger, de débattre autour des enjeux qui animeront la vie de la mutuelle.

Lors de cette Assemblée générale le président de la Mgéfi, Bruno Caron, a dressé un premier bilan de notre collaboration avec le groupe Matmut, en présence de Nicolas Gomart, son directeur général : *"En six mois, nous avons fait bien plus qu'une amorce, nous sommes déjà dans des travaux concrets. Être affilié à la SGAM Matmut est un véritable accélérateur de notre développement. Nous sommes sur un bilan d'étape positif, le but étant toujours de répondre aux assurés de façon coordonnée, harmonisée et puis surtout, d'offrir des réponses adaptées aux besoins de nos adhérents"*, s'est réjoui Bruno Caron.

Le MEFSIN en point d'orgue

"La priorité des priorités, c'est notre ministère", a rappelé Bruno Caron. En effet, à partir de 2025 la réforme de la Protection sociale complémentaire (PSC) des fonctionnaires sera mise en place au sein du ministère de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique (MEFSIN). L'appel d'offres de notre ministère est attendu pour 2024. Aussi l'ensemble des élus et des services sont mobilisés pour être au rendez-vous de cette importante échéance.

Se renforcer au sein de la Fonction publique d'État...

Au-delà du MEFSIN, la stratégie de la Mgéfi passe par la volonté de continuer à se développer sur le versant de la Fonction publique d'État. Ainsi, lors de cette Assemblée générale, les élus ont fait part de la décision de répondre aux appels d'offres émis par les Services du Premier ministre, et par la Cour des Comptes. D'autres champs ministériels sont étudiés et une veille sur les Établissements publics administratifs et les Autorités administratives indépendantes a été mise en place.

...Et s'ouvrir à la Fonction publique territoriale

En parallèle des travaux autour des périmètres ministériels d'État, la Mgéfi a affirmé sa volonté de se développer et de proposer son savoir-faire et son excellence opérationnelle au service des agents territoriaux.

La Mgéfi a besoin d'élargir son positionnement au sein de la Fonction publique. Pour ce faire, elle étudie et répond à des appels d'offres territoriaux. Dans le prolongement de ces réponses en contrats collectifs, elle poursuit son développement sur les adhésions individuelles avec le lancement en juillet 2023 de VicTerria Santé, une offre labellisée, 100% digitalisée, spécifiquement pensée pour les agents territoriaux et conçue avec le concours de Matmut Océane.

"L'offre VicTerria Santé est une illustration très concrète des travaux menés avec le groupe Matmut", souligne Christian Pasquetti, directeur général de la Mgéfi. Toujours dans le champ de la Fonction publique territoriale, l'Assemblée générale de la Mgéfi a été l'occasion d'officialiser son partenariat avec l'association AIO Santé. Depuis plus de 60 ans AIO Santé propose des offres en complémentaire santé adaptées aux fonctionnaires. Elle a été créée par des fonctionnaires territoriaux, notamment des secrétaires de mairie, qui souhaitent avoir une complémentaire santé et une meilleure prise en charge de leur couverture santé.

De nouveaux partenaires

AIO Santé

Bruno Canon, président de la Mgéfi et Lucile Boura-Perraudeau, présidente de l'AIO Santé, ont signé une convention de partenariat. L'AIO Santé est une mutuelle labellisée créée par et pour les agents de la fonction publique territoriale.



Toutes en cabine

Amelyne Beretta, créatrice du projet "Toutes en cabine" a signé une convention de partenariat pour deux ans avec la Mgéfi. Pour rappel, "Toutes en cabine" est une initiative solidaire qui vise à sensibiliser le public à l'importance du dépistage du cancer du sein (voir page 37).



Une communication militante renforcée

Le fil militant

Le site fait peau neuve avec une refonte totale afin d'améliorer son ergonomie et permettre de consolider les liens entre la Mgéfi et ses militants.

Couleurs militants reprend forme

Après son interruption en 2016, cette nouvelle version trimestrielle et 100 % digitale de la revue a pour objectif de permettre une fluidité informative pour l'ensemble du réseau militant en créant un lien de proximité entre les acteurs de terrain de la mutuelle.

Sommaire : Le site militant suit son fil ■ L'agenda ■ La réorganisation opérationnelle de la Mgéfi
■ Les interviews ■ La communication institutionnelle de la Mgéfi



Le site militant suit son fil

avec une moyenne 64,3 visites par mois depuis fin janvier, et un pic de 787 visites pour le seul mois de juin, le site du Fil Militant a trouvé toute sa place dans l'information et l'accompagnement de la vie militante et des actions des comités. Les remarques et demandes de corrections ont permis de cibler des évolutions de fonctionnalités. Ainsi, le moteur de recherche a désormais une efficacité plus fine en terme de mots clefs. L'annuaire s'est également doté de rubriques supplémentaires permettant de sélectionner plus de fonctionnalités militantes. Les membres des comités avec les fonctions de présidents et vice-présidents ont bien rempli leur fiche. Mais cet outil reste incomplet car la période d'ouverture du site et les mois qui viennent de s'écouler n'ont pas incité tous les membres de comités à se connecter et à mettre à jour leur

Comment une cotisation est-elle utilisée ?

La Mgéfi, c'est une mutuelle fondée sur 100 % de valeurs sociales et solidaires ! Elle ne recherche pas le profit et, en cas d'excédents, elle les reverse au bénéfice de ses adhérents. Dans ce tuto vidéo, on vous explique en deux minutes chrono comment les cotisations sont utilisées.



Prévention : la Mgéfi au plus près de ses adhérents

La prévention est au cœur de la stratégie de la Mgéfi. Elle apporte une plus-value à son offre en ayant un impact sur la santé des personnes protégées et est un déterminant dans l'éducation à la santé de ses adhérents. C'est cet ensemble que la Mgéfi développe et met en œuvre.



L'adhésion des adhérents est essentielle au développement de cette politique.

Ainsi, ce ne sont pas moins de **28 556 adhérents** qui ont assisté à l'une des **580 actions** de prévention santé mises en œuvre sur l'ensemble du territoire métropolitain et ultramarin.

Actions qui ont eu lieu dans les services, les écoles de formation, dans le cadre des Assemblées départementales d'adhérents (ADA) ou lors de webinaires.

581 actions organisées
dans toute la France en 2023

142 actions dans le cadre de la convention
de santé publique signé avec la MEFSIN



Au-delà, la Mgéfi a proposé **4 webinaires** et a relayé **106 actions** des services prévention des unions régionales de la Mutualité française.



Activité physique



Santé bucco-dentaire



Cancer



Santé visuelle



Dépistage diabète



Nutrition



Insuffisance rénale



Santé auditive

Prévention : la Mgéfi met le cap sur l'activité physique et le bien-être

Dans la continuité de la thématique « sport-santé », la Mgéfi et le Secrétariat général du MEFSIN et de la relance ont choisi de mettre en avant l'activité physique et le bien-être dans leurs actions de prévention communes de Santé Publique pour 2023-2024.

Le coup d'envoi du nouveau plan prévention de la Mgéfi a été donné le 23 janvier 2023 à Paris, en présence de Bruno Caron et Didier Debord, respectivement président et vice-président chargé du secrétariat général de la mutuelle, de Valérie Fourneyron, médecin et ancienne ministre des Sports et de la Jeunesse, et également de Véronique Gronner, cheffe du service des ressources humaines au sein du Secrétariat général des ministères économiques et financiers.

L'occasion de rappeler, en présence d'experts de la santé, les conséquences désastreuses de la sédentarité et de l'inactivité dans la société française et plus particulièrement chez les fonctionnaires. Ces derniers seraient particulièrement concernés par la problématique de la sédentarité au travail. Selon une étude menée par le Docteur Florence Carrouel, membre du conseil scientifique de l'Urops (Union régime obligatoire en prévention santé), 72,4 % des agents de la Fonction publique feraient un travail sédentaire contre 47,5 % dans le privé.

Une inactivité au travail qui ne cesse de croître, notamment avec la généralisation du télétravail, et qui peut avoir des effets délétères sur la santé. Rappelons que l'activité physique est reconnue comme un déterminant de santé majeur, permettant de prévenir les maladies, le vieillissement et favorisant le maintien de notre qualité de vie et de notre bien-être.

Bouger aujourd'hui pour être en forme demain !

Consciente des dangers de la sédentarité, la Mgéfi a donc choisi d'orienter ses actions de prévention autour de l'activité physique et du bien-être. Ce plan prévention établi pour 2023 et 2024, est déployé par les militants des comités d'action locale Mgéfi en partenariat avec les délégations départementales à l'action sociale par le biais d'actions de terrain (ateliers, conférences, stands, webinaires...).

Au minimum un événement par an, sur le thème "activité physique et bien-être", est mis en place dans chaque département : atelier yoga, sophrologie, ostéogym, initiation à la marche nordique, au Taï chi... des actions tous publics ainsi que d'autres pensées plus spécifiquement pour les seniors.

Des événements qui prennent de l'ampleur

Pour ce nouveau plan prévention, la Mgéfi a décidé de voir plus grand et propose dans plusieurs grandes villes de France une vingtaine d'actions phares, programmées en 2023.

En plus des actions locales, l'activité physique et le bien-être seront donc mis à l'honneur dans le cadre d'événements d'envergure tels qu'un grand forum santé, des balades contées culturelles, ou encore une journée multisports, dédiée à la découverte et à l'initiation à différentes activités sportives.

Par ailleurs, pour inciter le plus grand nombre à rompre avec la sédentarité, la Mgéfi travaille actuellement au déploiement de nouveaux services en ligne.



Le sommeil

Les bonnes habitudes à adopter



Guide activité physique

Mgéfi
groupe mutualisé

PRÉVENTION



Présons notre audition tout au long de notre vie

Mgéfi
groupe mutualisé

PRÉVENTION

Une collection de guides prévention pour accompagner les adhérents

Pour aider ses adhérents dans une démarche active de prévention, la Mgéfi propose une collection de guides prévention sur différents thèmes : dentaire, optique, audition, sommeil, activité physique, addictions, maux de l'hiver, été en sécurité, etc. Ils sont disponibles à tout moment depuis l'espace adhérent, mais aussi sur certains événements prévention.

Thématique 2023 : activité physique et bien-être

Les actions de santé publique

La Mgéfi, dans le cadre de son second référencement en 2017, a signé avec le Secrétariat général des ministères économiques et financiers une convention de partenariat pour la mise en œuvre d'actions de santé publique. La Mgéfi a organisé des actions de santé publique en collaboration avec les délégations départementales à l'action sociale et qui sont proposées à tous les agents du MEFSIN.

En 2023, **142 actions** ont ainsi été mises en œuvre dans ce cadre. La thématique est en corrélation avec les besoins identifiés au regard de la composition de la population des différentes administrations du MEFSIN. C'est pourquoi le Secrétariat général du ministère, en partenariat avec la Mgéfi, a choisi la thématique "Activité physique et bien-être" pour guider ses actions de prévention et ainsi contribuer au bien-être et à la santé des agents.

Zoom sur les actions « phare » ou évènementielles en 2023

En s'appuyant sur son réseau militant, la Mgéfi a déployé en 2023 des actions majeures dont l'objectif était de fédérer le plus grand nombre de participants afin de les sensibiliser aux objectifs de la prévention santé.



Ces actions ont permis aux participants de découvrir de nouvelles formes d'activité pour pratiquer une activité physique ou découvrir des méthodes afin de réduire leur stress. **Un succès marqué par 22 évènements qui ont rassemblé 1467 participants.**

Les actions de prévention menées en partenariat avec l'UROPS en 2023

En plus des actions menées par la Mgéfi, s'ajoutent les actions hors convention de santé publique proposées par UROPS et organisées principalement autour de dépistages et de la vaccination.

- **217 actions organisées**
- **8805 participants**
- **3 actions sur la santé buccodentaire**
- **11 actions de prévention sur l'insuffisance rénale**
- **58 actions de prévention sur le diabète**
- **136 actions de vaccination antigrippale**



Plan prévention 2024 : activité physique et le bien-être



La Mgéfi, fort du succès rencontré lors de l'édition 2023, propose à nouveau cette thématique dans l'ensemble des départements que ce soit lors des Assemblées départementales des adhérents ou lors d'actions en milieu professionnel.

La vie démocratique de la Mgéfi au cœur des ADA

La période des Assemblées départementales des adhérents constitue l'une des spécificités de l'univers mutualiste de la Mgéfi. Pendant près de trois mois, sont ainsi organisées ces rencontres par les militants locaux dans chacun des départements et collectivités territoriales français, afin de faire le point sur l'actualité de la Mgéfi, d'évoquer ses évolutions et de favoriser les échanges avec les adhérents.

Chaque année, environ 10 000 adhérents sont accueillis lors des ADA, organisées dans les 96 départements de l'hexagone et les cinq territoires ultramarins.

Le 31 mars 2023, à Vesoul, ce sont 61 adhérents qui se sont rendus à l'assemblée de Haute-Saône. Sylvie Leyval, présidente du Comité départemental (CAD) de Haute-Saône et organisatrice de l'ADA de son département, nous en dit plus sur le fonctionnement de ce modèle unique dans le monde de la mutualité.

Un lieu d'information

"Le timing d'une ADA c'est, en premier lieu, l'actualité départementale suivie d'un temps consacré à l'actualité régionale, généralement présentée par le président du comité de coordination territorial, puis le temps fort de la matinée, c'est l'actualité nationale qui est très riche depuis deux ou trois ans. Enfin, pour clore la matinée, il y a toujours une action de prévention de santé publique. Cette année on a suivi le thème national, "activité physique et bien-être", en faisant venir un podologue".

Un schéma commun aux différentes ADA, animé par le président du CAD et un membre du conseil d'administration de la Mgéfi.

En 2023, l'affiliation au groupe Matmut, la réforme de la Protection sociale complémentaire ou encore le nouveau plan prévention, font notamment partie des grandes orientations de la présentation nationale.



"C'est l'occasion de faire le point sur ce qu'il s'est passé sur l'année écoulée", souligne l'organisatrice de l'ADA 70. C'est aussi l'opportunité, pour les adhérents, d'être encore un peu plus impliqués au sein de leur mutuelle. "Le but d'une ADA, c'est aussi d'inciter les adhérents à participer davantage à la vie de leur mutuelle en intégrant le comité départemental. Chaque année, à l'entrée, je présente les flyers "Être plus qu'un adhérent" qui montrent que l'on peut être force d'action au sein de la mutuelle".

Un lieu d'échanges et de rencontres

La présence d'un chargé de développement Mgéfi, d'un conseiller mutualiste MASFIP, mais aussi celle des interlocuteurs institutionnels (les assistants sociaux, les délégués à l'action sociale, les services RH, les directions) est importante car nous travaillons tous au service de l'agent. De même sont invités les représentants locaux des organisations syndicales et les partenaires de la Mgéfi, la CASDEN et L'ATSCAF (NDLR : depuis 2023 les représentants locaux de la Matmut ont été conviés aux ADA).

Outre l'information en direct, l'intérêt des ADA, c'est que la parole est libre. On peut ainsi facilement faire part de ses interrogations, voire de ses préoccupations sur les évolutions de la mutuelle.

En 2023, la plupart des questions s'orientaient autour du montant des cotisations, de l'évolution des prestations et remboursements, ou encore de la réforme de la Protection sociale complémentaire et des potentielles incidences sur les contrats souscrits. L'occasion pour l'administrateur présent, de préciser la stratégie mise en place pour accompagner cette réforme tout en préservant les intérêts des adhérents.

Et pour les questions qui n'ont pas pu être posées lors de l'assemblée, des fiches de contact sont aussi mises à disposition des adhérents afin, par exemple, de faire remonter des problématiques personnelles.

3

**Engagements
adhérents**

Baromètre de satisfaction des adhérents : un niveau toujours élevé

3

Engagements adhérents

La mutuelle met un point d'honneur à améliorer en continu la satisfaction de ses adhérents. Et ce ne sont pas que des mots. Derrière, il y a des actes et des résultats. L'enquête de satisfaction 2023 met en avant les progrès constatés et les attentes de notre communauté.



Qui a été interrogé ?



Un échantillon représentatif de 800 adhérents a été interrogé par téléphone entre le 13 novembre et le 1^{er} décembre 2023.

Une satisfaction stable et toujours plus haute



En constante augmentation ces dernières années, la satisfaction globale des adhérents se stabilise à un palier élevé de 90 %. Le taux d'adhérents se déclarant très satisfaits de la Mgéfi, atteint 35% en 2023.

Les points forts de la Mgéfi



Le niveau des remboursements, la réactivité des équipes et leur disponibilité sont les trois points forts les plus mis en avant par les adhérents interrogés. Ils sont 95 % à être satisfaits du délai de remboursement des prestations de la Mgéfi et 81 % à être tout simplement satisfaits du niveau de leur remboursement (+ 8 points).

90%
des adhérents se déclarent satisfaits de la Mgéfi

Les pistes d'amélioration



Les 10 % d'adhérents insatisfaits pointent du doigt les montants des remboursements et les tarifs des garanties.

Un niveau de recommandation en légère baisse



Après une hausse en 2022, le niveau de recommandation connaît une légère baisse de 3 points. En 2023, 66 % des adhérents se sont déclarés prêts à recommander la Mgéfi à une personne de leur entourage.

Des contacts plus nombreux mais toujours convaincants



51% des adhérents ont contacté la Mgéfi au cours de l'année 2023 (+4 points par rapport à 2022). Des contacts principalement effectués via l'espace adhérent (37%), qui obtient un taux de satisfaction de 93%.

Les 29% des adhérents qui ont contacté la Mgéfi par téléphone sont eux aussi satisfaits du service (91%).

Parmi les 15% des adhérents qui ont contacté la Mgéfi par courrier, 84% sont satisfaits (+5 points).

De façon plus globale, 81% des adhérents considèrent avoir été bien informés et conseillés par la Mgéfi.

Les outils numériques



Outre l'espace adhérent, les autres outils numériques de la Mgéfi sont eux aussi de plus en plus utilisés :

- 57% des adhérents ont visité le site internet de la Mgéfi en 2023 et en sont satisfaits à 91 %
- Les actions de prévention menées par la Mgéfi sont connues par 70% des adhérents et 89% de ces derniers les jugent utiles.
- Page Facebook : canal d'animation de la communauté Mgéfi, elle progresse encore avec 17800 abonnés au 31/12/2023, soit 1 800 de plus en une année.

Des indicateurs de satisfaction au vert

4,3/5, c'est la note Trustpilot de la Mgéfi ! Marque de confiance des adhérents, cette note est importante pour la notoriété de la mutuelle et résulte des efforts quotidiens des équipes de la Mgéfi pour être au niveau attendu dans la gestion de la relation adhérents. Depuis trois ans, la Mgéfi a noué un partenariat avec Trustpilot, plateforme indépendante d'avis en ligne. La méthodologie est simple et transparente : des demandes d'avis sont envoyées de façon aléatoire à ses adhérents ayant contacté un conseiller par téléphone. Fin 2023 ce sont près de 4 300 avis qui ont été déposés sur la plateforme qui constituent la notation de 4,3/5 et lui confèrent sa solidité.

MGEFI est noté Excellent

Basé sur 4 530 avis

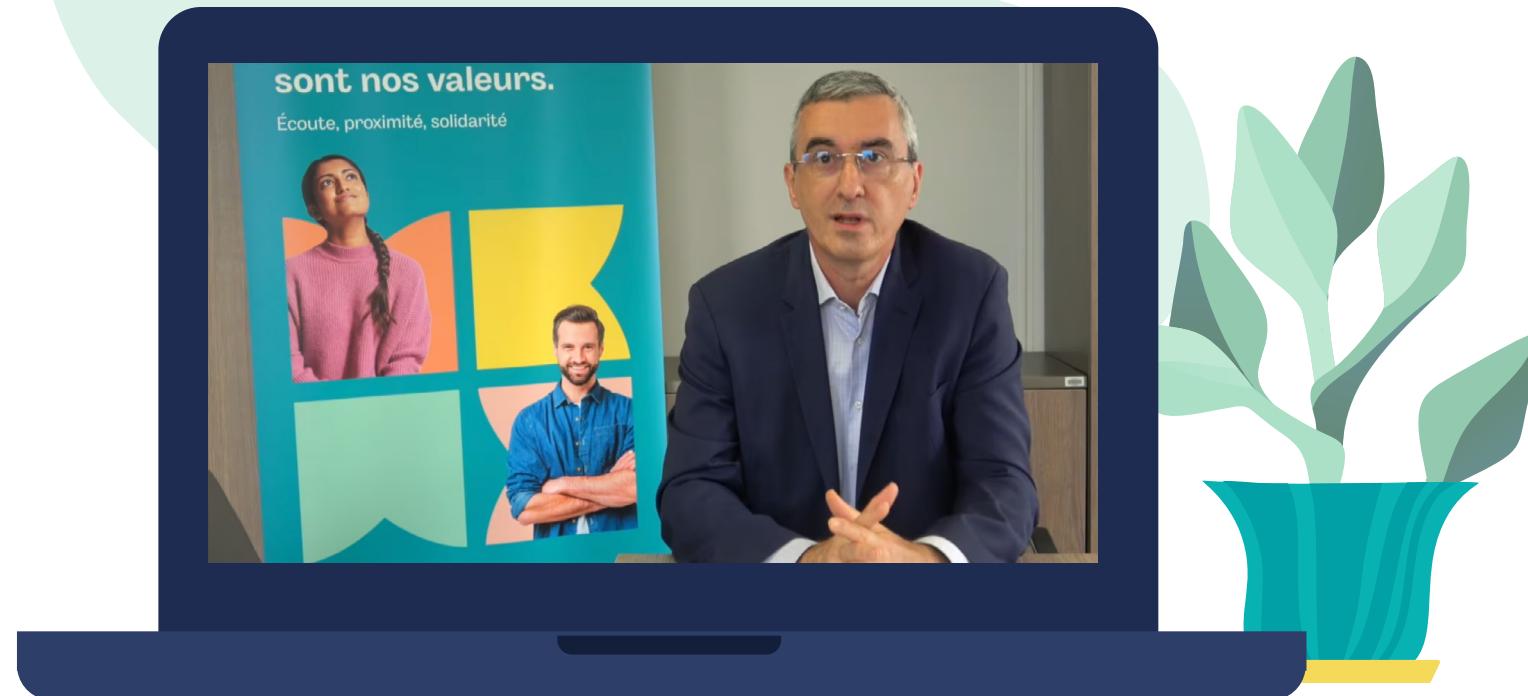


★ Trustpilot



Bilan de l'année 2023

Engagements adhérents 3



Christian Pasquetti, directeur général de la Mgéfi, revient sur les faits majeurs qui ont marqué cette année 2023 et se projette sur les défis de 2024.

Évolution de l'offre et des services

Une ouverture vers la territoriale

Lors de l'Assemblée générale, la Mgéfi a affirmé sa volonté de se développer et de proposer son savoir-faire et son excellence opérationnelle au service des agents territoriaux.

Ainsi, la mutuelle poursuit son développement sur les adhésions individuelles avec le lancement début juillet de VicTerria Santé. Une offre labellisée, 100% digitalisée, spécifiquement pensée pour les agents territoriaux et conçue avec le concours de Matmut Océane. "L'offre VicTerria Santé est une illustration très concrète des travaux menés avec le groupe Matmut" souligne Christian Pasquetti, directeur général de la Mgéfi.

Un nouveau partenaire

Toujours dans le champ de la Fonction publique territoriale, l'Assemblée générale de la Mgéfi a été l'occasion d'officialiser son partenariat avec l'association AIO Santé. Depuis plus de 60 ans, AIO Santé propose des offres en complémentaire santé adaptées aux fonctionnaires. Elle a été créée par des fonctionnaires territoriaux, notamment des secrétaires de mairie, qui souhaitent avoir une complémentaire santé et une meilleure prise en charge de leur couverture santé.



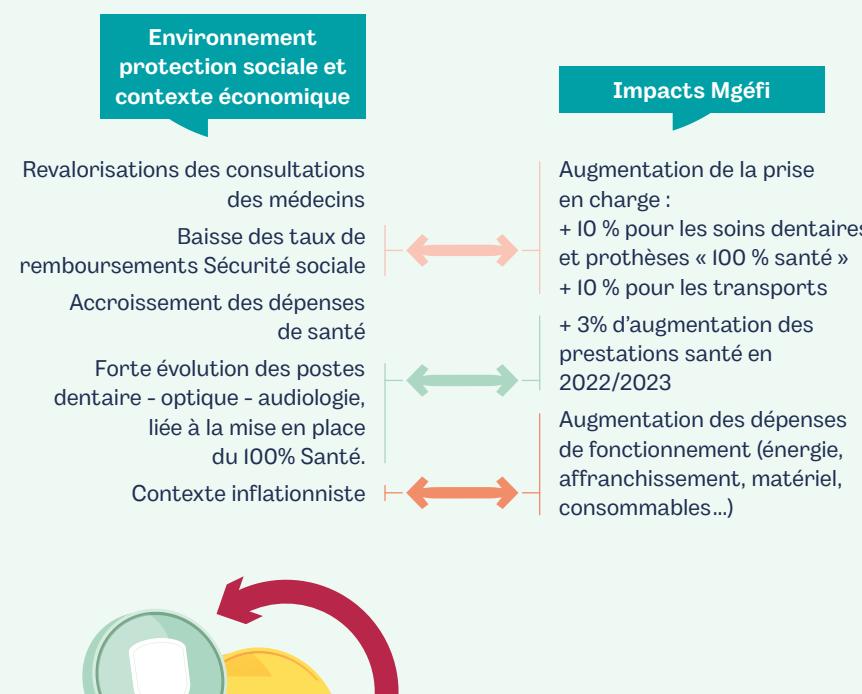
Bruno Caron, président de la Mgéfi et Lucile Boura-Perraudeau, présidente de l'AIO Santé, ont signé une convention de partenariat.

Vers une évolution des cotisations en 2024

L'Assemblée générale de la Mgéfi de juin 2023 a donné mandat au conseil d'administration afin de négocier avec le ministère de l'Économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique (MEFSIN) une revalorisation tarifaire de l'offre référencée.

Après accord du secrétariat général, l'augmentation de cotisation pour 2024 est de + 5% (à titre de comparaison, une augmentation de 8 à 12% est attendue chez les autres opérateurs du secteur). Cette évolution du tarif de votre cotisation est une conséquence de l'accroissement des dépenses de santé et des transferts de charges de l'Assurance Maladie vers les complémentaires santé.

Plus de détails ci-dessous :



Les chargés de développement au service des adhérents et futurs adhérents

Répartis sur toute la France, les chargés de développement de la Mgéfi sillonnent tout le territoire à la rencontre de nos adhérents ou futurs adhérents. Permanences multi-sites, animations thématiques, entretiens individuels ou encore sessions de mutualisation à l'arrivée des stagiaires dans les écoles du ministère... Toutes les occasions sont bonnes pour échanger avec eux, le plus souvent possible.

3

2023 :
des adhésions en progression

Engagements adhérents



Écoles

Taux de mutualisation en 2023 :
85 %
(+ 1% par rapport à 2022)

2 963

agents reçus pour
2 518
adhésions de stagiaires
(+ 23% par rapport à 2022)



Permanences :

842 permanences assurées en 2023.

4 459 adhérents rencontrés au total contre 4 355 en 2022

56 permanences exceptionnelles ont permis de rencontrer 463 adhérents, contre 262 en 2022

VicTerria Santé, la nouvelle offre labellisée à destination des agents territoriaux

Depuis juillet 2023, les agents de la Fonction publique territoriale peuvent bénéficier de notre nouvelle offre labellisée 100 % digitale !

Dans le cadre de son plan stratégique Magellan 2, la Mgéfi s'est fixée pour objectif de développer son portefeuille adhérent au-delà de sa sphère historique « économie / finances » et de constituer, au sein du groupe Matmut, un pôle « Fonction publique ». La première étape a donc été le lancement de l'offre VicTerria Santé, validée lors de l'Assemblée générale de Nîmes les 28 et 29 juin 2023.

Conçu spécifiquement pour les agents de la Fonction publique territoriale, VicTerria Santé est un contrat labellisé individuel à adhésion facultative. Il comprend les remboursements de frais de santé, un service d'assistance, un accompagnement social (avec la MASFIP), l'accès à des réseaux de soins, mais aussi à la plateforme de téléconsultation médicale My Santéclair ou encore aux sites d'achat d'équipements optiques en ligne avec Easy-verres et Vision Direct... Composée de quatre niveaux de couvertures modulables grâce à "Flexi Santé", les adhérents conservent une bonne prise en charge des soins essentiels et des plus coûteux tout en renonçant aux prestations dites "de confort" afin d'économiser 20 % de réduction sur la cotisation :

- | | |
|---|--------------------------------------|
| ✗ Pharmacie 30% - 15% | ✗ Lentilles |
| ✗ Pharmacie non remboursée | ✗ Chirurgie réfractive |
| ✗ Chambre particulière avec nuitée | ✗ Cures thermales |
| ✗ Chambre particulière ambulatoire | ✗ Médecines douces (ostéopathie...) |
| ✗ Frais d'accompagnant | ✗ Actes de prévention non remboursés |
| ✗ Prothèse / Orthodontie non remboursée | |



Ce qu'il faut retenir sur VicTerria Santé :

Une offre 100% digitale, de la souscription à la signature, une première pour la Mgéfi, rendue possible grâce à la collaboration des équipes Océane-Matmut.

Une offre labellisée et spécialement conçue pour les agents territoriaux leur permettant de bénéficier d'une participation financière de la part de leur employeur.

Une couverture modulable adaptée aux besoins et au budget de chacun grâce à Flexi Santé.

Pour la première fois, **une intégration aux comparateurs en ligne "LesFurets.com"** en octobre 2023.

Notre raison d'être ? La satisfaction de nos adhérents

La Mgéfi a l'ambition d'améliorer continuellement sa qualité de service pour répondre toujours plus aux attentes de ses adhérents.

C'est dans cet objectif que notre mutuelle a souhaité acter par écrit les cinq engagements qui constituent les piliers de la relation qu'elle entretient avec eux. Notre action à leurs côtés prend ses racines dans les valeurs de solidarité mutualiste qui nous animent et dans notre volonté constante d'être un acteur responsable de leur santé avec pour devise : l'excellence opérationnelle.

Mgéfi
groupe matmut

La raison d'être de la Mgéfi est la satisfaction de ses adhérents

5
Nos engagements :

Notre politique relation adhérent



Garantir l'accessibilité

- En assurant la meilleure disponibilité des équipes
- En mettant en place des outils de gestion et de contact efficaces
- En facilitant l'accès à l'information pour les malentendants et les malvoyants



Écouter

- De manière active
- De façon ouverte
- Dans un objectif d'amélioration opérationnelle continue et de renforcement de la satisfaction



Assurer le meilleur service

- En répondant de manière complète et adaptée à la situation des adhérents
- En proposant une prise en charge de bout en bout avec un minimum de démarches
- En apportant une réponse dans un délai raisonnable
- En donnant toute la visibilité nécessaire à la compréhension



Accompagner

- En anticipant les besoins, attentes ou difficultés
- En orientant vers les solutions adaptées
- En apportant toutes les informations utiles pour favoriser la compréhension et l'autonomie



Agir

- En toute transparence et dans le respect de la déontologie
- En conformité avec la réglementation
- Dans le respect des valeurs de la Mgéfi
- En connaissance et conscience de nos enjeux sociaux et environnementaux

4

Engagements sociétaux

Une journée en forêt, à la découverte d'EcoTree

Le 30 mars 2023, EcoTree conviait ses partenaires à une immersion dans la forêt de Pézarches.

L'occasion de découvrir toutes les actions de préservation de la biodiversité et de gestion forestière durable mises en place par la start-up bretonne. Retour sur cette journée riche en enseignements.

Après les océans, les forêts constituent le principal puit de carbone dans le monde et jouent un rôle fondamental dans la lutte contre les émissions de CO₂. Consciente des enjeux climatiques, EcoTree œuvre pour la préservation de la biodiversité en reprenant des forêts abandonnées et d'anciennes coupes rases, puis en les reboisant, en privilégiant toujours des espèces d'arbres adaptées aux régions et le mélange des essences. Partenaire depuis 2019, la Mgéfi est engagée auprès de la start-up dans le reboisement de nos forêts et a déjà participé à la plantation de près de 3000 arbres en France.



ecotree

Prendre soin des poumons de notre planète

À travers les 16 hectares de la forêt de Pézarches (77), nous avons donc pu rencontrer les équipes "Forêt & Biodiversité" d'EcoTree, et ainsi mieux comprendre ce qu'il est possible de faire pour prendre soin de nos forêts.

Au programme de cette journée : sensibilisation à la gestion sylvicole (relative à l'entretien des forêts), à la préservation de la biodiversité, et rencontre au milieu des ruches avec Olivier, apiculteur chez EcoTree.

À Pézarches, l'enjeu pour EcoTree est de permettre à la forêt de résister aux changements climatiques et aux attaques de champignons ou d'insectes. Les monocultures étant plus vulnérables face à ce type de dangers, les équipes veillent à mélanger les essences afin d'enrichir la biodiversité et optimiser la résistance de la forêt.

Des essences soigneusement sélectionnées, à l'issue d'un recensement des espèces d'arbres environnantes et d'une étude préalable des sols pour identifier les quantités d'argile, de sable qu'ils contiennent afin de choisir les espèces à planter en conséquence. Dans cette forêt, l'objectif est de produire du bois d'œuvre de feuillus de qualité.

La santé des arbres est aussi soigneusement scrutée afin de déceler d'éventuelles intrusions néfastes. De nombreux frênes atteints par la chalarose ont ainsi subi une coupe sanitaire pour éviter la propagation de champignons indésirables.

Au milieu des arbres, la forêt de Pézarches abrite une mare que les équipes s'efforcent de préserver. Des travaux qui consistent à enlever les lentilles d'eau et exploiter les arbres qui sont en train de fermer la mare, empêchant la lumière de pénétrer.

Le but de cette opération étant de faire revenir les oiseaux, batraciens et autres plantes hygrophiles, tous essentiels à l'enrichissement de la biodiversité de la forêt.

Parmi les nombreuses actions menées en faveur de la biodiversité, EcoTree a notamment pris soin de faire revenir les abeilles, indispensables à la pollinisation. Au milieu des ruches, Olivier nous présente sa mission qui consiste à diviser les essaims pour permettre la création de nouveaux. L'apiculteur transfère ainsi, une reine avec ses accompagnatrices dans une nouvelle ruche où se trouvent des abeilles et des larves, permettant de recréer un écosystème harmonieux.



EcoTree en quelques chiffres

- 49 forêts gérées, soit 1200 hectares
- 1 200 000 arbres en gestion sylvicole durable
- 1 700 000 arbres plantés et/ou durablement gérés
- 550 projets de biodiversité
- 225 ruches

Rencontre avec Ugo Didier, un an avant le début des Jeux

Nous avons rencontré Yannick Borel et Ugo Didier, tous deux ambassadeurs de la Mgéfi, à l'approche de la grande échéance de Paris, à l'été 2024. Ils étaient déjà prêts à porter haut les couleurs de la France. À moins d'un an du début des festivités, comment se préparent-ils ?

Du 28 août au 8 septembre 2024, les para-athlètes prendront la place des athlètes pour douze jours d'exploits sportifs supplémentaires. Parmi ces exploits, ceux d'Ugo Didier sont attendus par tout le pays. Le nageur français, déjà médaillé d'argent et de bronze en 2020, aborde Paris avec des ambitions dorées. Rencontre. (Interview réalisée en juin 2023, NDLR).



Que faut-il faire pour se qualifier ?

[Ugo Didier] Pour se qualifier pour les prochains Jeux paralympiques, il y aura plusieurs critères de sélection. La première étape de qualification est de terminer dans les deux premiers aux championnats du monde. Ces Championnats du Monde se déroulent du 31 juillet au 6 août 2023 à Manchester (Interview réalisée en juin 2023, NDLR).

Si j'ai la chance de terminer dans les deux premiers, je pourrais donc débloquer un quota pour la France pour les prochains Jeux paralympiques.

Dans le cas contraire, il faudra que je me situe dans les quatre meilleurs nageurs de l'année 2024.

Comment se déroule la préparation athlétique et psychologique d'un tel événement ?

[Ugo Didier] La préparation athlétique, psychologique et mentale pour les Jeux paralympiques de Paris a déjà débuté. En effet, je dois avant tout m'y qualifier !

Des mois avant l'échéance, je vais effectuer un gros travail de fond (endurance, NDLR) avec beaucoup de kilométrage lors de l'entraînement dans l'eau, et des séances de musculation intensives. Le but est donc de travailler mon endurance et ma force musculaire. Plus on se rapproche du jour J, plus je vais basculer sur un travail spécifique avec beaucoup plus d'intensité, mais sur des distances réduites.

« Le fait d'avoir les Jeux en France est un élément moteur »

Ressentez-vous une pression particulière dans la préparation de cet événement sportif en France ?

[Ugo Didier] Le fait d'avoir les jeux en France est à double tranchant. En effet, c'est un vrai élément moteur de savoir que l'ensemble du public sera derrière les athlètes français. Néanmoins, c'est aussi un peu de pression supplémentaire, et donc un peu de stress à gérer. Le travail de préparation mentale est donc essentiel en vue de cette échéance majeure.

Fiche d'identité

Nom :
Ugo Didier

Date de naissance :
11 septembre 2001

Lieu de naissance :
Le Chesnay

Profession :
Étudiant ingénieur
en génie civil
à l'Institut national des Sciences appliquées
(INSA) de Toulouse

Spécialité :
Natation
(dos, nage libre, 4 nages)

PALMARÈS

Jeux paralympiques :



Championnat du monde :



Championnat d'Europe :



« Ces jeux auront une toute autre saveur ! »

A moins de huit mois du coup d'envoi des Jeux de Paris, Yannick Borel, le champion d'escrime de la team Mgéfi, répond à nos questions sur sa préparation, son état d'esprit et revient sur sa convalescence après sa fracture du pied. (Interview réalisée en novembre 2023, NDLR)

Que faut-il faire pour se qualifier aux JO ?

Il faut d'abord qualifier l'équipe de France, entre mai 2023 et avril 2024. Actuellement nous sommes en plein milieu du processus et nous sommes classés 3ème dans la course olympique et 1er au classement mondial. Ce sont les quatre premières nations qui sont directement qualifiées pour les JO, puis la première nation de chaque continent, pour un total de huit équipes.

En l'individuel, une course se tient entre Français, en interne. Les entraîneurs ciblent des compétitions de référence et cela permet de déterminer un classement. Le premier se qualifie directement en individuel et par équipe pour les JO. Les deux autres concurrents et le remplaçant pour l'épreuve individuelle sont choisis par la commission.

Comment se déroule la préparation physique et mentale d'un tel événement ?

J'ai une préparation physique personnalisée à l'INSEP. Mes séances varient entre travail du cardio respiratoire, de l'anaérobiose alactique (production d'énergie sans oxygène et sans production d'acide lactique. D'une durée d'action maximale de 30 seconde, elle permet un effort explosif, ndlr). Je fais du renforcement du haut et du bas du corps, avec des exercices très précis, du gainage, du travail d'appui et un peu de travail de pliométrie (une séance d'entraînement intense de force et de saut, qui permet d'entraîner la vitesse et la réactivité, ndlr) J'ai un suivi sur la préparation psychologique et mentale qui se fait sur toute l'année et, à l'approche des gros événements et en fonction de mes besoins, on augmente la fréquence des séances pour préparer au mieux l'échéance à venir.

Est-ce que le fait que les jeux se déroulent en France ajoute un pression supplémentaire ? Ou au contraire est-ce que cela apporte une motivation différente ?

Je pense que le fait que les jeux se passent à Paris représente une chance dans le sens où les derniers jeux olympiques d'été à Paris ont eu lieu en 1924, il y a 100 ans ! Tous les sportifs, les acteurs de cet événement vont se rendre compte de la chance qu'ils ont. Après c'est vrai que cela ajoute une pression supplémentaire parce que l'on est à la maison, que l'on sera très attendu par notre public, plus sollicités par la presse, nos partenaires... et il va falloir gérer tout ça. Ça ajoute une motivation bien sûr parce que l'on est chez soi, on a cet avantage. Nous, sportifs non professionnels, nous n'avons pas l'habitude d'avoir des stades remplis, un public acquis à notre cause, comme en football par exemple, et que ça nous pousse à nous surpasser. J'espère que ça nous portera vers la victoire. Il y a toujours une magie, quels que soient les JO, mais ceux-là particulièrement, à la maison, auront une toute autre saveur.

Comment te sens-tu après ta blessure ? Est-ce que tu as pu bien récupérer ?

Aujourd'hui je pense avoir complètement récupéré de ma fracture du talus, au pied. J'ai pu d'ailleurs faire des compétitions, dont les championnats du monde, et revenir médaillé d'argent par équipe. J'ai remporté une compétition nationale, en individuel, fin septembre. Cela montre que mon pied, c'est de l'histoire ancienne, mais il y a toujours un suivi kiné, de la préparation physique spécifique, de l'entretien de la mobilité pour assurer la bonne santé de ce pied !



Fiche d'identité

Nom :
Yannick Borel

Date de naissance :
5 novembre 1988

Lieu de naissance :
Pointe-à-Pitre

Profession :
douanier

Spécialité :
épée

PALMARÈS

Jeux olympiques :



Championnat du monde :



Championnat d'Europe :





La Mgéfi derrière les sportifs !

Toujours prête à encourager la pratique sportive et les valeurs qui l'accompagnent, la Mgéfi était présente sur plusieurs événements sportifs pour soutenir les agents.

60^e édition du cross de Bercy

Rendez-vous incontournable organisé depuis 1961 par le Club sportif du ministère des finances (CSMF), le Cross de Bercy était de retour le 15 juin 2023 pour sa 60^e édition au stade de la Cipale dans le Bois de Vincennes ! Partenaire santé privilégié du Ministère de l'Économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique, la Mgéfi était une nouvelle fois présente pour soutenir les 2000 coureurs et les accueillir sur son stand !



La Mgéfi participe à la Course des drapeaux à Bercy

À moins de 300 jours du début des Jeux de Paris, le Ministère de l'Économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique a proposé à ses agents une journée dédiée au sport le 5 octobre. Tony Estanguet, président de Paris 2024 et Amélie Oudéa-Castéra, ministre des Sports, étaient les invités d'honneur. Parmi les activités proposées : une course de 3,5 km sans quitter Bercy ! Organisée par le Club sportif du ministère des finances (CSMF), la course a rassemblé 400 participants dont Bruno Le Maire, Roland Lescure, et Tony Estanguet.

Partenaire de l'événement, la Mgéfi a répondu à l'appel pour accueillir sur son stand les coureurs et leur offrir casquettes, t-shirts et écocup. Notre directeur général, Christian Pasquetti, a également chaussé ses baskets pour participer à la course.

Des démonstrations sportives complétaient le dispositif en présence de l'équipe des douaniers dont notre ambassadeur Yannick Borel.

Ugo Didier invité de « Demain le sport »

Le 19 septembre avait lieu la 2^e édition de l'événement "Demain le sport", en partenariat avec la Matmut, qui agit concrètement en faveur de l'inclusion par le sport via son programme « Le Sport Très Collectif ». Notre ambassadeur Ugo Didier faisait partie des invités, représentant la Mgéfi. Placé sous le thème « La France qui gagne », cet événement abordait six thématiques :

- économie, environnement et RSE,
- éthique et olympisme,
- inclusion, diversité et mixité,
- innovation,
- technologie et data,
- santé, éducation et jeunesse.



La Coupe inter-finances de l'ATSCAF

Samedi 13 mai 2023 ont eu lieu les grandes finales de la Coupe inter-finances de l'ATSCAF à Vichy ! 10 disciplines sportives y étaient représentées. Didier Debord, secrétaire général de la Mgéfi et Dominique Combe, présidente de la MASFIP étaient sur place pour remettre le "Trophée des mutuelles" aux côtés de Fabian Rios, président de l'ATSCAF. Des militants Mgéfi étaient présents sur un stand partagé avec la MASFIP afin de répondre aux questions des personnes présentes, de distribuer de la documentation sur la pratique sportive et d'offrir des goodies.



Toutes en cabine ! pour parler du cancer du sein sans complexe

Le cancer du sein touche une femme sur huit en France. Toutefois, avec une détection précoce, ce cancer guérit dans 90 % des cas. C'est pourquoi, tous les deux ans, les femmes âgées de 50 à 74 ans sont invitées à se faire dépister gratuitement. Mais faut-il réellement attendre d'avoir 50 ans pour commencer à se préoccuper du cancer du sein ? Diagnostiquée à 43 ans, Amelyne Beretta nous raconte comment elle a surmonté cette épreuve et nous dévoile le combat qu'elle mène désormais pour permettre une meilleure prévention du cancer du sein.

Douanière de profession, militante mutualiste, présidente du comité régional de la mutuelle des douanes et vice-présidente du CAD 06, Amelyne n'avait aucun antécédent et ne se situait pas dans la tranche d'âge considérée "à risque". Pourtant, tout a basculé du jour au lendemain.

"Mon histoire commence véritablement le 22 septembre 2020, deux mois après mon mariage. Je fais attention à ma santé, donc une fois par an, je m'astreins à aller voir ma gynécologue, à faire une mammographie et une échographie. Ce jour-là, sur un contrôle de routine, je remarque que le regard du radiologue n'est pas le même que d'habitude".

Si le mot cancer n'est pas encore prononcé à ce stade, la présomption est forte et une fois la ponction faite, le verdict tombe. Amelyne est atteinte d'une tumeur maligne, un carcinome infiltrant de grade 2.

"À ce moment-là je me dis qu'avec un grade 2 c'est presque acceptable. On va m'enlever la tumeur, je vais faire de la radiothérapie et puis c'est terminé".

Malheureusement l'histoire ne passe pas exactement comme prévu, et après de nouveaux examens, le grade de la tumeur est réévalué et passe au niveau 3, le plus agressif.

Le troisième coup de massue intervient quelques semaines plus tard, après l'opération. "On me dit que finalement c'est un peu plus grave que prévu, qu'il y a une macrostase et des métastases dans le ganglion et que mon espérance de vie est clairement diminuée".

S'ensuit un long parcours du combattant, rythmé par 15 séances de chimiothérapie, 33 de radiothérapie, 9 mois de traitement à base d'Herceptin.

"Aujourd'hui mon protocole vient d'être allégé. Mon chirurgien cancérologue m'a dit que mes résultats étaient très bons. C'est une grande victoire."

Amelyne entrevoit enfin le bout du tunnel même si elle reste sous surveillance afin d'éviter tout risque de récidive.

Toutes en cabine !

Bien qu'entourée et soutenue par son mari, sa famille, Amelyne a découvert avec cette histoire, la solitude face à la maladie. Une solitude que la douanière retrouve lorsqu'elle décide de reprendre son activité à l'aéroport de Nice.

“Le retour au travail, c'est quelque chose d'assez difficile parce que tu es confrontée aux regards de tes collègues. Des collègues qui sont gênés, qui n'osent pas poser de questions. Et du coup, j'ai pris les devants et j'ai commencé à parler de mon cancer et de plus en plus, mes collègues venaient me voir pour avoir des renseignements. J'avais l'impression de me sentir de nouveau utile, de partager une expérience, certes traumatisante, mais qui pourrait aider les autres”.

De fil en aiguille, de sollicitations en sollicitations, l'idée de “Toutes en cabine !” a commencé à germer.

“Je me suis rendu compte qu'il y avait beaucoup de mes collègues qui ne mesuraient pas vraiment l'importance du dépistage et pensaient être en dehors de la cible. Face à ça, je me suis demandée comment je pouvais agir pour apporter l'information nécessaire à mes collègues”.

Le concept de “Toutes en cabine !” c'est donc de faire de la prévention autour du cancer du sein, mais de façon ludique, sans être anxiogène. Dédramatiser tout en sensibilisant, informer sans alarmer.

Dans cette optique, Amelyne a eu l'idée d'articuler une journée de prévention autour d'un vide-dressing collaboratif.

“Un jour j'étais dans une cabine d'essayage, mes cheveux commençaient à repousser, j'avais pris dix kilos à cause des traitements et je me suis rendu compte à quel point c'était difficile d'être confrontée au miroir. Et là, je me suis dit que je pouvais détourner cet espace en quelque chose de positif, qui te sert à te connecter à toi-même, à te recentrer sur toi et à être actrice de ta propre santé et de ton propre corps”.

Lors de la journée “Toutes en cabine !”, les participants viendront tester des vêtements dans une cabine d'essayage, recevront des préconisations personnalisées et seront sensibilisés à l'autopalpation par un médecin spécialisé de la Ligue contre le cancer.

En parallèle du vide dressing, un groupe de parole et des ateliers (diététique, psychologique et créatif) sont prévus afin d'apporter les informations nécessaires pour mieux comprendre et mieux prévenir le cancer du sein. L'événement est ouvert à tous, actifs comme retraités, femmes et hommes, et permettra aux participants de faire un don à une association qui participe à la lutte contre le cancer.



#Stop Harcèlement : la campagne de la Mgéfi contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes au travail

Le harcèlement sexuel et les agissements sexistes ne sont pas des phénomènes nouveaux ni propres à l'entreprise. Il est essentiel d'être acteur de ce changement et d'agir concrètement pour ne pas laisser ces actes impunis.

Ainsi, la mutuelle a créé des outils pour guider ses collaborateurs à travers la sensibilisation sur l'égalité professionnelle, et plus précisément sur le harcèlement sexuel et les agissements sexistes qui peuvent intervenir au sein d'une entreprise. Pour ce faire, les équipes de la communication et des ressources humaines ont élaboré en collaboration différents supports :

- Un guide pour lutter contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes : chacun pourra y trouver des définitions, des exemples situationnels, des repères juridiques afin de mieux appréhender le sujet des violences sexistes et sexuelles et leurs impacts.
- Une campagne d'affichage : nous pouvons tous être victimes, témoins, auteurs. Cette campagne a été construite pour témoigner de quelques situations pouvant être propres au harcèlement sexuel ou aux agissements sexistes. Elle a été déployée dans les locaux de la Mgéfi.
- Un quiz « Comment combattre les idées reçues : cas pratique » : « Allez ! c'est drôle, fais pas ta prude, t'as vraiment pas d'humour ! », « Elle l'a bien cherché, tu as vu comment elle est habillée ? ! », « Ça ne sert à rien d'en parler, il n'y a pas de preuve. »... Ce support vise à apprendre comment réagir face à différentes situations que nous avons toutes et tous déjà vécues ou entendues !

The collage consists of five posters arranged in a grid-like layout:

- Top Left:** An ostrich standing on a yellow background. Text: "#StopHarcèlement". Below it: "Témoins de harcèlement, ne faites pas l'autruche !"
- Top Right:** A close-up of a fish's head on a pink background. Text: "#StopHarcèlement". Below it: "Ne soyez pas muet comme une carpe, victimes ou témoins, alertez !"
- Middle Left:** A chicken standing on an orange background. Text: "#StopHarcèlement". Below it: "Le respect, ce n'est pas quand les poules auront des dents !"
- Middle Right:** A small graphic grid showing a hen, a pig, a cow, and other farm animals in various colored boxes (yellow, blue, green).
- Bottom Center:** A dark blue background with white text: "Lutter contre le Harcèlement sexuel et les agissements sexistes". At the bottom right: "Mgéfi groupe mutualisé" and "#StopHarcèlement".

Each poster includes the Mgéfi logo and contact information for a reference person: "Votre référent Mgéfi : Elisabeth Fernandes elisabeth.fernandes@mgefi.fr 01 80 00 62 47".



La Mgéfi s'engage aussi pour ses collaborateurs

La Mutuelle organise régulièrement des opérations en interne à l'attention de ses collaborateurs. A l'occasion de différents événements qui peuvent rythmer l'année, des conférences, des interventions, des ateliers... sont mis en place afin d'impliquer, d'informer et de sensibiliser les salariés à différents sujets

Semaine Européenne pour l'Emploi de Personnes Handicapées (SEEPH)

En 2023, la SEEPH s'est tenue du 20 au 26 novembre. Un événement marquant pour la sensibilisation, l'information et les actions à mener pour l'employabilité des personnes en situation de handicap. A cette occasion, le Mgéfi a proposé différentes actions à ses collaborateurs :

- Participation à un jeu pédagogique et dynamique, en ligne, sur le handicap.
- Témoignage d'un collaborateur au sujet du handicap invisible de ses enfants, la drépanocytose.
- Lancement d'un programme d'information mensuel sur le handicap, HANDIMGEFI. Il répondra à différentes questions telles que « Qu'est-ce que le handicap ? » ou encore « Comment et pourquoi faire une demande de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) ? ».
- Participation à une séance de yoga dédiée à la prévention des troubles musculosquelettiques et aux handicaps invisibles.

En novembre, on arrête ensemble !

Pour la 8^{ème} édition de l'opération Mois sans tabac, visant à aider les fumeurs à arrêter la cigarette, la Mgéfi a souhaité apporter son soutien à ses collaborateurs via une campagne de prévention de proximité et la mise à disposition d'un kit d'aide à l'arrêt du tabac, grâce à un programme de 40 jours. Une séance de yoga inédite a également été proposée pour accompagner à l'arrêt de la cigarette et à d'autres addictions. Exercices physiques pour soutenir la détermination et le courage, relaxation hypnotique pour favoriser le changement... rien n'a été laissé au hasard.

Un temps d'échange autour du cancer du sein

A l'occasion d'Octobre Rose, la Mgéfi organisait, pour la première fois, un atelier de prévention sur le cancer du sein. Amelyne Beretta, militante Mgéfi, et l'association « La Note Rose », sont intervenues pour échanger à cœur ouvert sur ce sujet. Des ateliers en groupe ont été organisés pour tout connaître des gestes d'autopalpation, réalisés sur le buste d'un mannequin.



La Mgéfi soutient l'association Sparadrap en publiant des contenus pédagogiques adaptés aux plus petits

L'association Sparadrap a vocation à venir en aide aux enfants afin de les aider à réduire leurs appréhensions face à des soins ou un passage à l'hôpital. Dans cette optique, l'association publie, avec le soutien de la Mgéfi, des contenus pédagogiques adaptés aux plus jeunes, abordant la maladie, les examens médicaux, la vaccination, le handicap... Que ce soit avant une visite chez le dentiste, de passer une radio ou encore, avant de subir une transfusion sanguine, les supports sont toujours pensés pour informer, conseiller, mais aussi pour permettre à l'enfant d'évacuer sa peur, son anxiété.

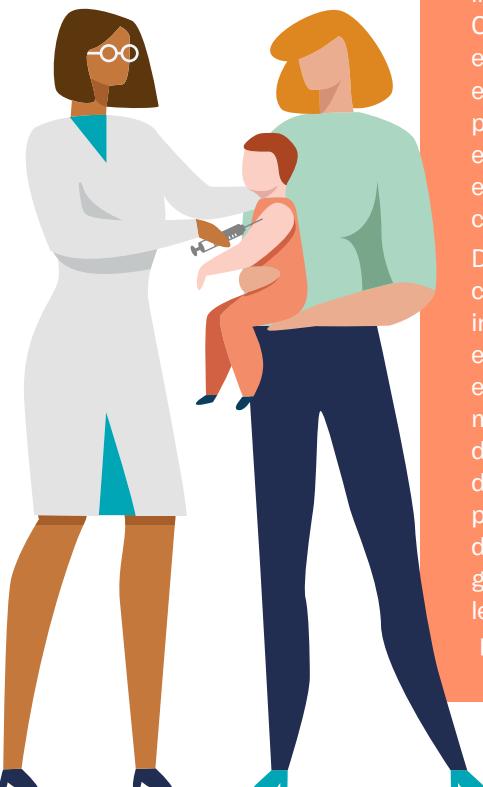
Depuis 2017, la Mgéfi finance chaque année des projets de contenus (supports, guides, site internet...). En 2023, la mutuelle a soutenu une nouvelle série de vidéos « Dis-moi, SPARADRAP ! »

En effet, l'association évolue avec son temps et propose désormais des vidéos animées. Ces petits tutoriels, validés scientifiquement par des professionnels de santé spécialistes du sujet, ont pour objectif de permettre d'avoir une meilleure compréhension de ces examens et soins.

Dans cette nouvelle série de vidéos, l'association a choisi de s'adresser plus spécifiquement aux enfants atteints d'un cancer ou d'une leucémie.

L'objectif est de rendre compréhensible aux jeunes malades, les dispositifs médicaux ou les examens en oncologie pédiatrique, et de les rassurer, de les aider à mieux se préparer en amont. Des supports qui sont aussi précieux pour les parents, souvent démunis face aux craintes de leurs enfants, ainsi que pour les professionnels de santé des services d'oncologie pédiatrique.

Afin d'en faire bénéficier un maximum d'enfants, les vidéos sont disponibles dans l'espace Enfants du site et sur sa chaîne YouTube.



En savoir plus sur Sparadrap

Crée en 1993 par des parents et des professionnels de la santé, l'association SPARADRAP vise à mieux informer et préparer les enfants et leurs parents à un soin, un examen de santé, une hospitalisation, favoriser une meilleure prise en charge de la douleur de l'enfant, valoriser le rôle des proches lorsque l'enfant est malade ou hospitalisé. Ses activités sont variées : édition de documents illustrés pour les enfants, les adolescents et les parents, actions de sensibilisation et formations continues pour les professionnels de santé, un site Internet pour informer et conseiller enfants, parents et professionnels. Présidée par Catherine Devoldère, pédiatre à l'Unité d'hématologie, immunologie et oncologie pédiatrique du CHU d'Amiens, l'association SPARADRAP est animée par une équipe de salariés et une centaine de bénévoles. Elle est parrainée par Michel Cymes. L'association est soutenue par les dons de particuliers et par des organismes publics et privés comme la Mgéfi.

Depuis 30 ans, l'association SPARADRAP crée des documents illustrés pour informer et préparer les enfants à un examen, un soin ou une hospitalisation et les aider à avoir moins peur et moins mal. Les documents sont le plus souvent donnés aux familles par les professionnels de santé qui les accueillent (en 2022, plus de 168 000 documents ont été ainsi diffusés). Ceux-ci sont aussi disponibles gratuitement en version feuilletable sur leur site pour permettre aux parents de préparer leur enfant.

Collecte de lunettes pour Ezco : un succès !

Dans le cadre de la Semaine européenne du développement durable, le ministère a organisé un « Village Bercy vert » à Paris, du 26 au 28 septembre 2023. Invitée à participer, la Mgéfi a accueilli les agents (et ses adhérents !) sur son stand, accompagnée par les représentants de l'association EZCO, qui collecte des paires de lunettes, dans leurs étuis ou non, pour équiper les personnes les plus démunies sur l'île de Madagascar, dans la région d'Antsirabé.

Pour l'occasion, la Mgéfi a organisé une vaste campagne de collecte de lunettes sur plusieurs sites des ministères économiques et financiers, ainsi qu'au siège de la mutuelle. Présente sur le stand de la Mgéfi, Katia Rasidy, de l'association EZCO, a répondu à nos questions.

Bercy Vert, le bilan

L'opération a rencontré un franc succès !

Ce ne sont pas moins de 7 256 paires de lunettes, dont 415 à Bercy, qui ont été déposées dans les urnes mises à disposition des agents des ministères économiques et financiers et des salariés de la Mgéfi. Un grand bravo pour cette belle mobilisation !

Vous pouvez, si vous le souhaitez, déposer vos lunettes toute l'année dans les urnes disposées dans les services des administrations. Celles-ci seront régulièrement vidées et envoyées à l'association Médico pour reconditionnement.



Mgéfi : Qu'avez-vous pensé de l'opération Bercy Vert ?

Katia Rasidy : « C'était la première fois que j'assistais à ce genre d'événement. C'est une belle vitrine pour nous, mais aussi pour toutes les autres associations présentes sur le village. Cela nous donne une bonne visibilité. J'ai apprécié la diversité de stands et d'actions proposées. Cet événement donne une idée aux personnes qui y participent de tout ce qui peut être fait en termes de développement durable, aussi bien en France que sur d'autres continents, et de ce que nous pouvons faire personnellement au sein de notre milieu professionnel pour participer à des actions solidaires. Dans notre cas, les lunettes usagées seront reconditionnées et serviront à d'autres personnes. Cette opération a d'ailleurs rencontré un grand succès ! »

M : Que deviennent les lunettes une fois récupérées ?

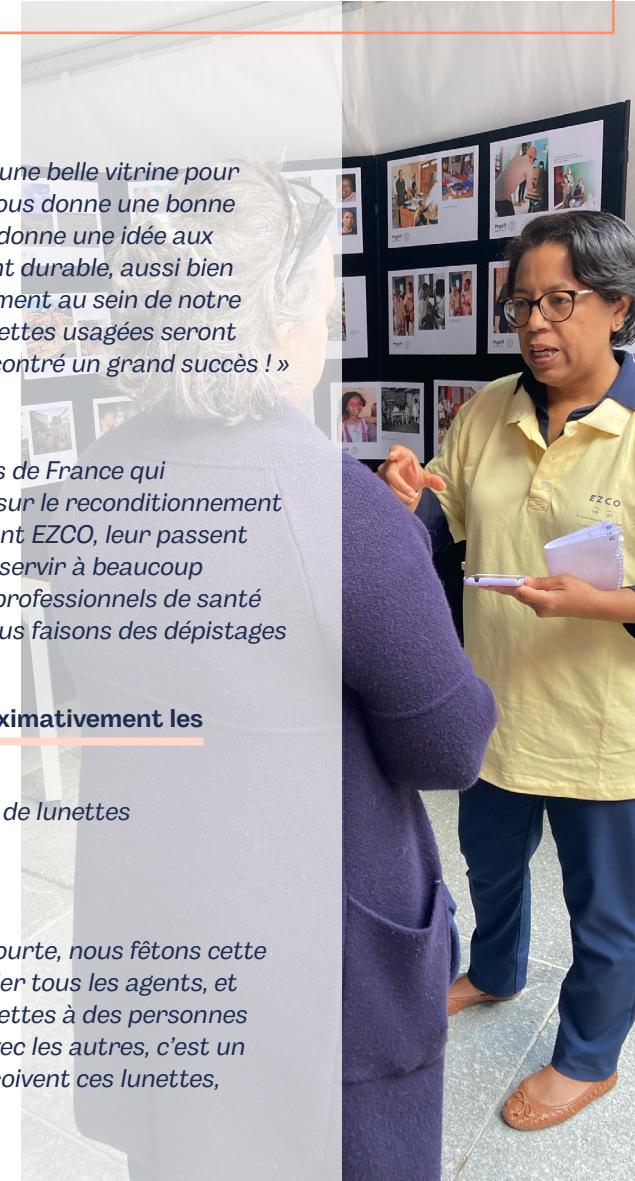
KR : « Les lunettes collectées sont envoyées à Médico, une association de Lions Clubs de France qui reconditionne les lunettes envoyées dans leur atelier du Havre (Pour en savoir plus sur le reconditionnement des lunettes, rendez-vous page 17, ndlr). Les associations qui travaillent avec eux, dont EZCO, leur passent commande en fonction de leurs besoins. Le stock que nous ramassons peut, de fait, servir à beaucoup d'autres associations. Ensuite, les bénévoles qui partent en mission à Madagascar, professionnels de santé ou membres de l'association, emportent les lunettes commandées. Ainsi, lorsque nous faisons des dépistages dans les campagnes, nous appareillons les patients qui en ont besoin. »

M : Combien de paires de lunettes commandez-vous par an ? Quels sont approximativement les besoins d'Ezco ?

KR : « Au cours du dernier trimestre 2023, nous avons distribué environ 200 paires de lunettes reconditionnées et nous sommes environ à 800 paires durant l'année. »

M : Quel est le prochain événement pour l'association ?

KR : « En dehors de notre assemblée générale, qui aura lieu en juin à Cérans-Foulletourte, nous fêtons cette année les 20 ans d'EZCO dont six ans avec la Mgéfi à nos côtés ! Je souhaite remercier tous les agents, et la Mgéfi, qui participent à cette collecte, car elle permet vraiment de donner des lunettes à des personnes vulnérables qui lisent beaucoup. La vue, c'est tellement important pour échanger avec les autres, c'est un véritable moyen de socialisation. Une telle joie se lit sur leurs visages lorsqu'elles reçoivent ces lunettes, quand elles recouvrent une vue correcte. »



Des urnes de collecte à un patient de Madagascar, quel circuit pour les lunettes ?

L'association Médico Lions Clubs de France, basée au Havre, récupère près de 5 millions de paires de lunettes par an, abandonnées au fond des tiroirs, auxquelles elle donne une seconde vie en atelier. Ces lunettes proviennent généralement de France, mais aussi d'Allemagne, d'Angleterre, de Belgique, de Suisse et de Hollande. C'est dans cet atelier que les paires de lunettes données lors des collectes EZCO poursuivent leur route. Dès leur arrivée au Havre, elles subissent un tri mécanique minutieux ainsi qu'un lavage en machine. Puis, à l'aide d'un frontofocomètre, la puissance des verres est mesurée. Elles sont ensuite soigneusement emballées et expédiées vers des pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et même d'Europe, pour permettre à des personnes dans le besoin de recouvrer une vue correcte et d'apprécier comme il se doit la beauté de ce monde et de la lecture.

Comment les lunettes reconditionnées sont-elles acheminées ?

L'acheminement est effectué uniquement en s'appuyant sur les réseaux du Lions Clubs, et des partenaires de l'association qui assurent la prise en charge des colis dès leur arrivée sur le terrain, évitant ainsi des déperditions... Des médecins africains dans leurs dispensaires et centres de soins, des associations comme EZCO, ainsi que des ophtalmologues français lors de leurs missions de dépistage ou chirurgicales détectent les besoins et adressent leurs demandes à Médico, telle une commande classique. Les expéditions en grande quantité s'effectuent alors par conteneur en complément de matériel médical et hospitalier. "Aviation Sans Frontière", association de navigateurs bénévoles, prend en charge les petits colis après un contrôle très strict. Les besoins sont grands, car une partie très importante de la population des pays en développement, qui n'a, pour survivre, qu'un dollar par jour, n'a pas les moyens d'acheter des lunettes, alors qu'en raison des conditions climatiques et économiques, elle souffre plus que d'autres de déficiences visuelles. Les adolescents, pour les mêmes raisons, figurent en grand nombre parmi les victimes de ce fléau, alors qu'un enfant malvoyant sans lunettes est un illétré en puissance. C'est pourquoi, il est très important de penser à faire don des lunettes inutilisées d'enfants.

Ezco, une association qui voit loin

Depuis 2018, la Mgéfi est partenaire d'EZCO, une association au grand cœur créée en 2003 et qui dispense gratuitement, sur l'île de Madagascar, des soins ophtalmologiques aux personnes démunies, à travers sa clinique. Grâce à l'achat d'un véhicule par la Mgéfi, les membres de l'association partent aussi au contact des personnes isolées dans la brousse pour effectuer des dépistages et distribue des paires de lunettes aux personnes qui en ont besoin.

En images, la Mgéfi à la rencontre d'EZCO à Madagascar :



Pour en savoir plus sur l'association EZCO :

[cliquez ici](#)
[Une association qui voit loin | MGEFI](#)

Le saviez-vous ?

Depuis septembre 2023, toutes les boutiques de notre partenaire « Écouter Voir » disposent d'une urne de récupération de lunettes usagées. En partenariat avec la start-up lilleoise « Les lunettes de Zac », qui collecte, trie, et reconditionne les montures usagées, écouter Voir redistribue ensuite les lunettes remises en état dans ses 14 boutiques participantes. Une manière pour l'enseigne de s'engager dans une économie circulaire en optique, sachant que 100 millions de paires de lunettes seraient inutilisées en France, d'après une étude Opinion Way de 2019. En 2022, Zac et son partenaire de reconditionnement Alter Eos ont redonné vie à plus de 65 000 montures.



Téléthon, Fondation de l'Avenir, Cécifoot... La Mgéfi s'engage

Téléthon

Depuis 2017, la Mgéfi soutient l'AMF Téléthon, association de parents et de malades dont la mission est de lutter contre des maladies génétiques, rares et lourdement invalidantes. Notamment au travers d'un événement annuel phare en termes de mobilisation nationale et de collecte, pour tenter de vaincre la maladie.

En 2023, la Mgéfi a fait un don de 3 000 euros à l'AFM Téléthon et a offert la possibilité à ses collaborateurs d'abonder ce don en prenant part à un défi ludique : faire don de livres qui ont ensuite été remis à l'association Bibliothèques sans Frontières. Chaque salarié faisant don d'un ou plusieurs ouvrages permettait d'abonder la somme versée à l'AMF Téléthon. Ainsi, 1 650 € supplémentaires ont été récoltés.

[Pour en savoir plus :](#)

La Mgéfi s'implique pour les causes qui lui sont chères, afin d'apporter sa pierre à l'édifice d'une société toujours plus solidaire, plus juste et plus responsable.

Fondation de l'Avenir

Elle a pour vocation de soutenir et de promouvoir la recherche et l'innovation en santé. La Fondation de l'Avenir pour la recherche médicale appliquée a été créée en 1987 et portée par la Mutualité. Elle est reconnue d'utilité publique depuis 1988. Sa vocation d'intérêt général et son appartenance à l'économie sociale et solidaire confèrent à la Fondation un rôle pivot entre le mouvement mutualiste et les acteurs de la santé publique. Elle participe activement, par ses actions, recommandations et publications, à l'amélioration de notre système de santé. Elle permet aux chercheurs de faire avancer leurs projets de recherche et de dépasser le stade du fondamental, pour le bénéfice de tous. La Fondation apporte des financements croissants en faveur des démarches novatrices dans l'accompagnement et le soin du patient et de son entourage. La Fondation s'appuie uniquement sur des financements privés.

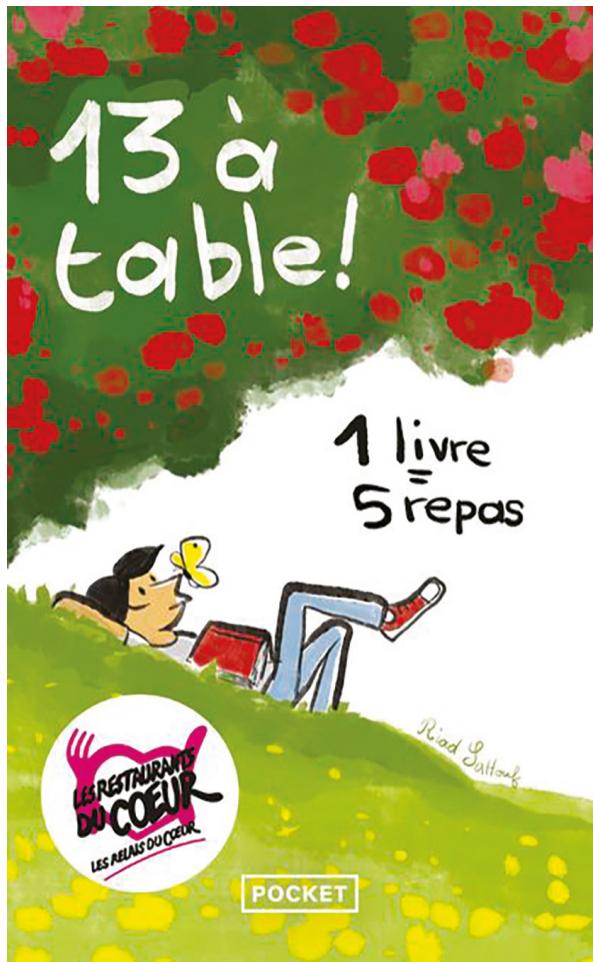
[Pour en savoir plus :](#)



Cécifoot

Cécifoot propose des activités de sport collectif d'opposition pour déficients visuels (non-voyants et malvoyants). Le Cécifoot est une adaptation du football et se joue à 5 contre 5 pendant un match de 2x20 minutes sur un terrain de la taille d'un terrain de handball. L'objectif est de mettre un ballon sonore (à grelots) dans le but adverse en le faisant progresser à l'aide des pieds, tout en empêchant l'adversaire d'en faire autant. Pour que tout le monde soit sur un pied d'égalité, le degré de cécité n'étant pas le même pour chaque joueur, on met un patch et un bandeau sur les yeux des joueurs. La Mgéfi soutient la section Cécifoot du RC Lens (Nord Pas de Calais) et partage les mêmes valeurs autour du lien social, de la lutte contre la solitude et l'exclusion ainsi que l'intégration par le sport dont les vertus en santé publique apparaissent de plus en plus clairement.

[Pour en savoir plus :](#)



Les restos du cœur

Lorsque Les restos du cœur ont publié la 10ème édition de leur recueil de nouvelles « 13 à table ! », la mutuelle a voulu s'engager en offrant un exemplaire à chaque collaborateur. Un présent qui a du sens, car pour chaque livre acheté, cinq repas supplémentaires peuvent être distribués. Ainsi, ce sont 1210 repas qui ont pu être procurés à ceux qui en ont besoin.

Sparadrap

Crée en 1993 par des parents et des professionnels de santé, l'association SPARADRAP vise à mieux informer et préparer les enfants et leurs parents à un soin, un examen de santé, une hospitalisation, favoriser une meilleure prise en charge de la douleur de l'enfant, valoriser le rôle des proches lorsque l'enfant est malade ou hospitalisé. Ses activités sont variées : édition de documents illustrés pour les enfants, les adolescents et les parents, actions de sensibilisation et formations continues pour les professionnels de santé, un site Internet pour informer et conseiller enfants, parents et professionnels. L'association est soutenue par les dons de particuliers et par des organismes publics et privés comme la Mgéfi.

[Pour en savoir plus :](#)

EZCO

Cette association basée à Madagascar dispense gratuitement des soins ophtalmologiques sur toute l'île, un des pays les plus pauvres au monde.

[Pour en savoir plus :](#)



EcoTree

Née en 2015, EcoTree est une startup bretonne spécialisée dans le développement durable. Elle reprend des forêts abandonnées et d'anciennes coupes rases, puis les replante en privilégiant des espèces adaptées aux régions et le mélange des essences pour promouvoir la biodiversité. Chacun, particulier ou entreprise, peut devenir propriétaire d'arbres et ainsi financer le renouvellement et la gestion durable de ces massifs forestiers français. Permettant de faire un geste pour l'environnement tout en obtenant un retour sur investissement, EcoTree réconcile développement durable et rentabilité. En croissance constante depuis sa création, EcoTree travaille avec plus de 76 000 clients particuliers et 1 500 entreprises partenaires, dont la Mgéfi.

[Pour en savoir plus :](#)

Développement durable, la Mgéfi engagée !

Depuis sa création, la Mgéfi est pleinement ancrée dans son époque, tout en étant tournée vers l'avenir et ses enjeux. Notre société, en perpétuel mouvement, connaît de profondes mutations, notamment structurelles, qui nous nous incitent à une adaptation constante, afin de nous inscrire dans la durabilité.

Le dérèglement climatique, dû à l'activité humaine et notamment l'utilisation d'énergies fossiles, est devenue une préoccupation majeure et l'affaire de tous. La Mgéfi a décidé de prendre sa part dans ce combat, en mesurant, suivant et limitant au maximum son empreinte carbone, grâce à la réalisation de son bilan carbone et la réduction de ses émissions de gaz à effet de serre.

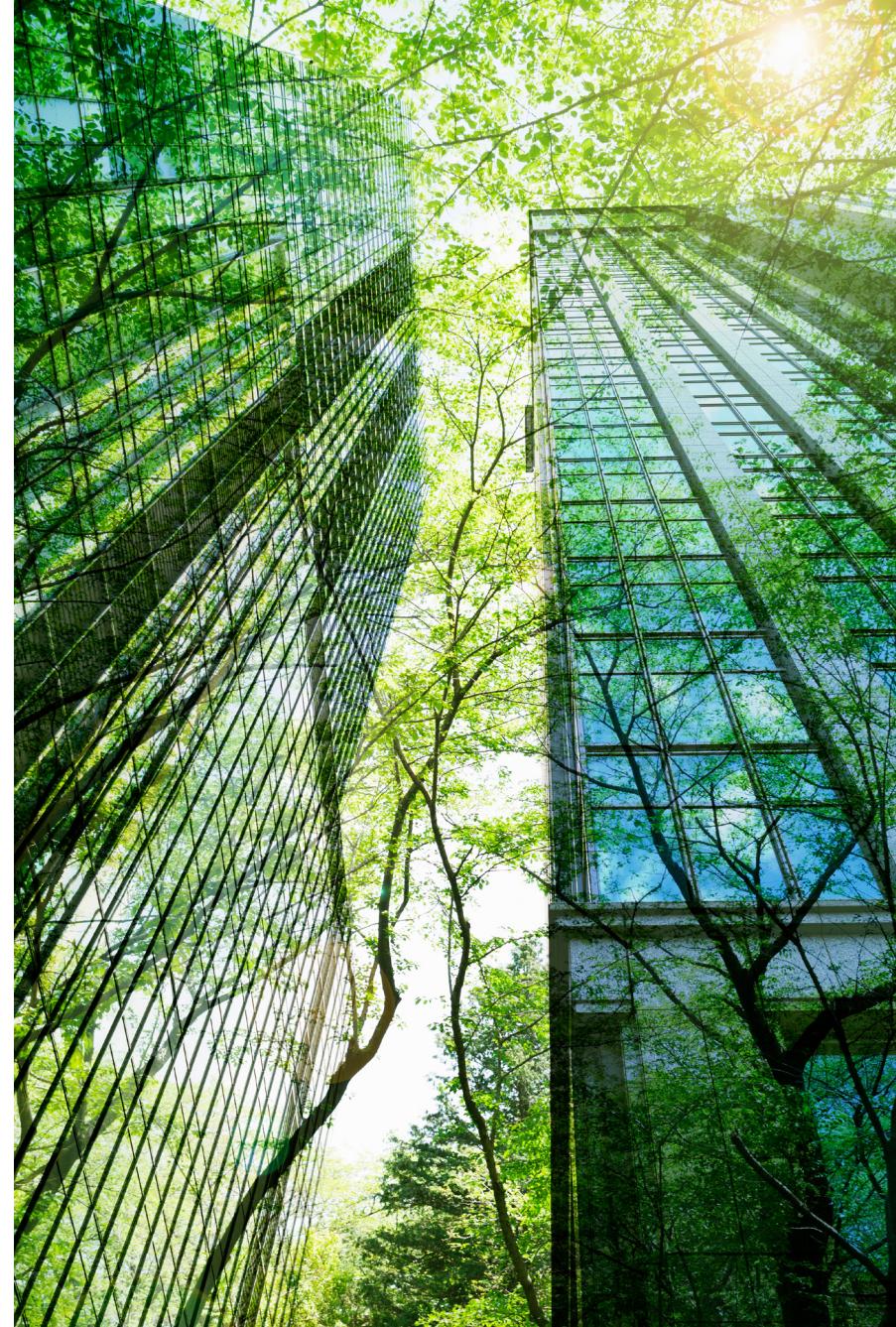
La préservation des ressources naturelles est un élément fondamental de notre avenir. Grâce à une politique responsable, la Mgéfi entend limiter au maximum la consommation de ces ressources, en favorisant l'économie circulaire dès que cela est possible.

L'inclusion des minorités et la non-discrimination est le pilier d'une société apaisée et plus forte. La Mgéfi, notamment au travers de sa politique de ressources humaines, prône la diversité et la complémentarité des profils et des talents.

La protection des personnes les plus fragiles, ciment d'une société solidaire, est, quant à elle, l'ADN même de la Mgéfi, dont c'est le cœur de métier, grâce à des garanties santé et prévoyance, des services adaptés aux besoins de ses adhérents et du mécénat dans les domaines du sport, de la prévention...

Afin que ses volontés se traduisent toujours plus en actes, la Mgéfi dispose d'une direction dédiée à la thématique de la RSE et sensibilise toutes ses équipes sur le sujet.

La Mgéfi, membre de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), compte ainsi devenir un acteur de référence en matière de RSE, dans le secteur de la protection sociale de la fonction publique.





L'installation de fontaines d'eau potable fraîche dans les locaux, pour remplacer l'utilisation de bouteilles en plastique.



La fin des gobelets en plastiques dans les machines à café, remplacés par des gobelets en carton.



Des bacs de tri dans le réfectoire, pour permettre aux salariés de trier leurs différents emballages.



La mise en place du « tri 5 flux ». Depuis juillet 2016, les professionnels ont l'obligation de trier 5 types de déchets : papier/carton, métal, plastique, verre et bois dans des poubelles dédiées.



Le papier essuie-mains a été remplacé par des sèche-mains dans les sanitaires. Pour le moment, en raison de la pandémie, et pour respecter les recommandations sanitaires, le papier est de nouveau utilisé, mais à durée déterminée.



Les produits d'entretien utilisés répondent aux normes en n'étant pas nocifs pour l'environnement et les personnels.



Une borne de rechargement pour véhicules électriques a été installée dans le parking de la Mgéfi.



Les objets publicitaires sont également choisis en fonction du lieu de production, privilégiant la France et l'Europe, ainsi que leurs matériaux (bio plastique, biodégradable...)



Au niveau RH également, des actions sont mises en place telles que **l'instauration du télétravail**, la vigilance à ce que l'espace de travail des salariés, à leur domicile, réponde bien aux normes et, le cas échéant, la mise à disposition de matériel adapté à de bonnes conditions de travail.



La Mgéfi obtient, en 2023, un score de 85/100 au titre de l'index égalité homme/femme. À nouveau une belle note qui prouve que nos mesures salariales permettent de maintenir une égalité de traitement entre les hommes et les femmes à la Mgéfi sur le long terme.



La plantation d'arbres en forêt avec EcoTree. Depuis 2019, la Mgéfi participe à l'aventure EcoTree en s'engageant à planter un arbre dans une forêt toutes les 10 adhésions-écoles, en compensant les émissions de CO2 liées aux déplacements des militants pour réduire son empreinte carbone et en offrant des arbres à planter à ses collaborateurs. Ainsi, plus de 2 998 arbres ont ainsi été plantés depuis 2019, sachant qu'un arbre absorbe entre 10 et 40 kg de CO2 par an.



Ajout d'une **mention relative à l'impact de l'impression des messages**, dans les signatures de mails des collaborateurs de la Mgéfi.



Utilisation d'éclairages à basse consommation d'énergie et demande à tous les collaborateurs d'**éteindre l'éclairage, les écrans d'ordinateurs, la climatisation / le chauffage et fermer les fenêtres** des bureaux le soir.



Demande à tous les collaborateurs de **limiter la pollution numérique** en triant sa poubelle de bureau, optimisant la gestion de sa messagerie, en surfant responsable, en imprimant recto-verso, en débranchant les chargeurs qui ne sont pas utilisés...



Utilisation de **minuteries pour l'éclairage des parties communes** (couloirs...) et pour les robinets d'eau dans les sanitaires, afin de limiter la consommation d'électricité et d'eau.



Collecteurs de mégots de cigarettes installés dans les espaces extérieurs, afin de permettre leur recyclage à proximité.



Mgéfi
groupe matmut